

Thème 1 : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Age

Problématique : en quoi le monde méditerranéen, depuis l'Antiquité et le Moyen Age, est-il le creuset de l'Europe ?

Chapitre 1 : La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

INTRODUCTION



1 L'Acropole d'Athènes
L'Acropole est la colline sacrée d'Athènes. Au V^e siècle avant J.-C., le stratège Périclès y a fait reconstruire les temples qui avaient été incendiés par les Perses en 480 avant J.-C. Ils sont presque tous consacrés à Athéna, la déesse protectrice de la cité.

- ❶ Les Propylées (entrée monumentale).
- ❷ L'Érechthéion.
- ❸ Le Parthénon.
- ❹ Le temple d'Athéna Nikè (victorieuse).



2 Le monde grec au V^e siècle avant J.-C.

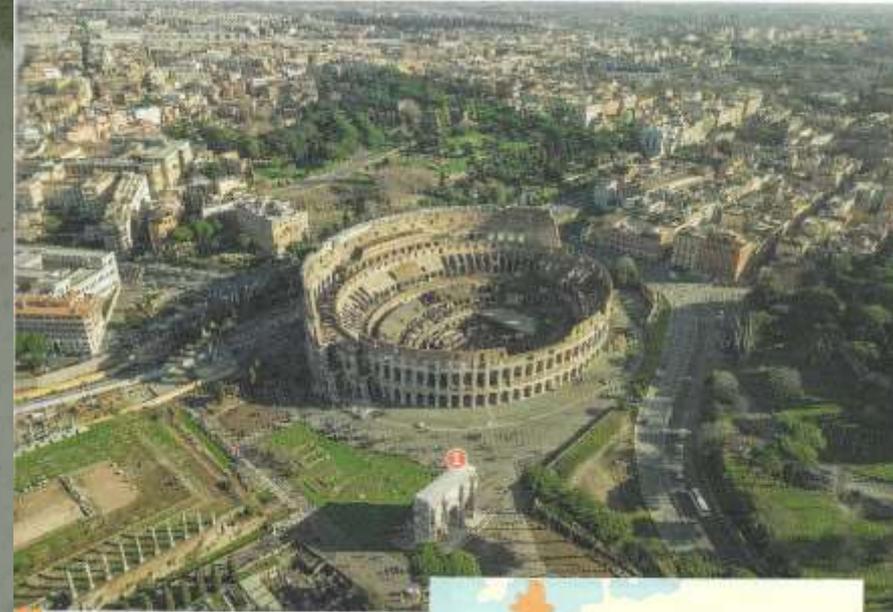


3 Le Colisée de Rome

Construit par l'empereur romain Vespasien et son successeur Titus à la fin du I^{er} siècle après J.-C., le Colisée est le plus grand amphithéâtre du monde romain. S'y déroulent des combats de gladiateurs, de chasse entre animaux sauvages, de naumachies (batailles nautiques). Les spectacles sont souvent offerts au peuple par l'empereur. Au premier plan, l'Arc de Constantin ❶ construit en 315 par l'empereur Constantin pour commémorer ses dix années de pouvoir.



4 L'Empire romain au milieu du II^e siècle après J.-C.

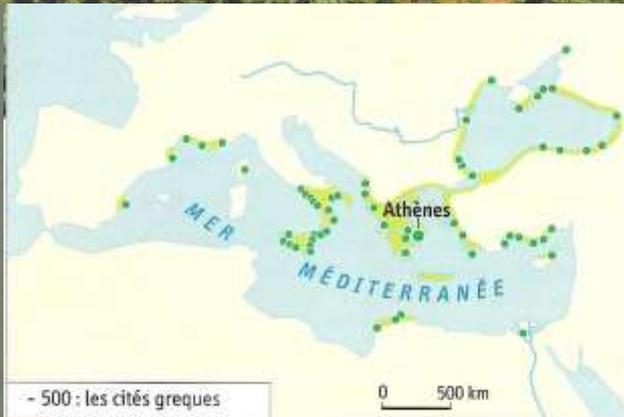


1 Le Colisée de Rome

Construit par l'empereur romain Vespasien et son successeur Titus à la fin du I^{er} siècle après J.-C., le Colisée est le plus grand amphithéâtre du monde romain. S'y déroulent des combats de gladiateurs, de chasse entre animaux sauvages, de naumachies (batailles nautiques). Les spectacles sont souvent offerts au peuple par l'empereur. Au premier plan, l'Arc de Constantin 2 construit en 315 par l'empereur Constantin pour commémorer ses dix années de pouvoir.



140 : l'Empire romain
1 L'Empire romain au milieu du II^e siècle après J.-C.



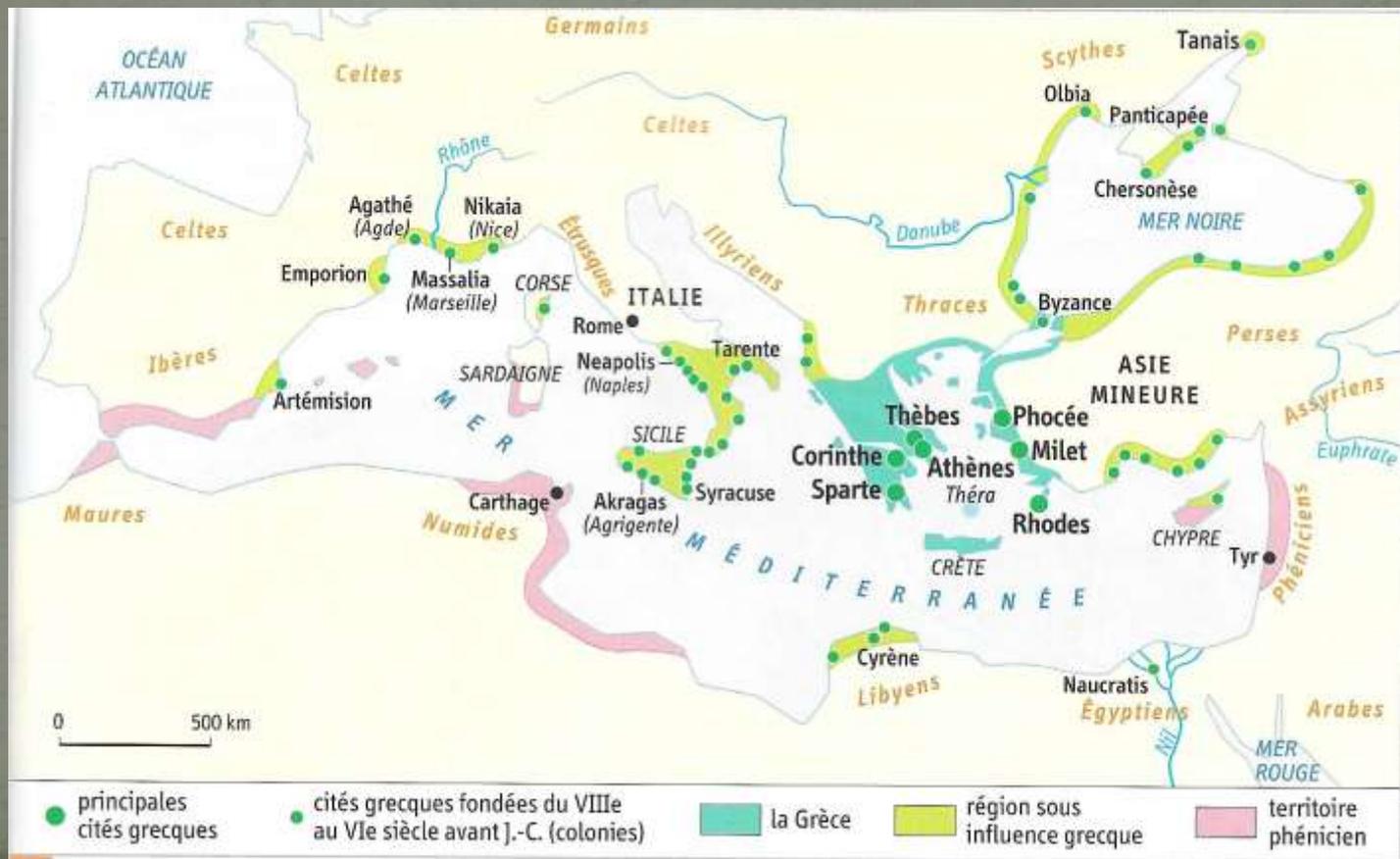
- 500 : les cités grecques

2 Le monde grec au V^e siècle avant J.-C.

Problématique : Comment la Grèce et la Rome antique ont-elles marqué le bassin méditerranéen ? En quoi les héritages des mondes grec et romain marquent-ils encore nos sociétés actuelles ?

I) L'empreinte grecque

- A) La Méditerranée grecque, un monde de cités.
- 1) La diffusion de la culture grecque



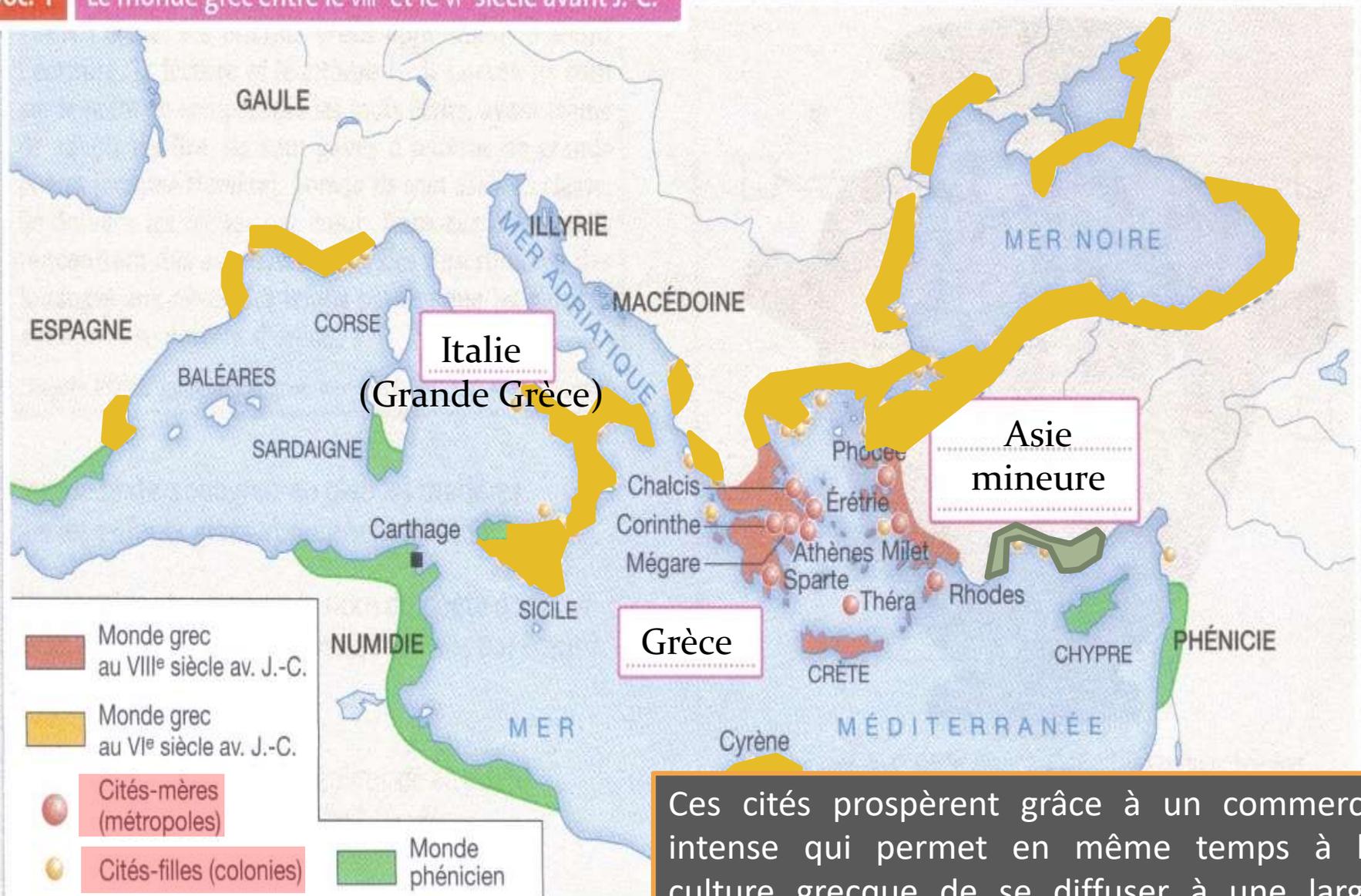


plaine

montagne

--- limites de la cité d'Athènes

Doc. 1 Le monde grec entre le VIII^e et le VI^e siècle avant J.-C.



Ces cités prospèrent grâce à un commerce intense qui permet en même temps à la culture grecque de se diffuser à une large partie du bassin méditerranéen...

Invention du théâtre en l'honneur de Dionysos (Grandes Dionysies).

Feuilles d'olivier donné par Athéna aux Athéniens



Le saut en longueur (VI^e siècle avant J.-C. Musée du Louvre, Paris.)

Invention de la monnaie = commerce qui unit les cités grecques



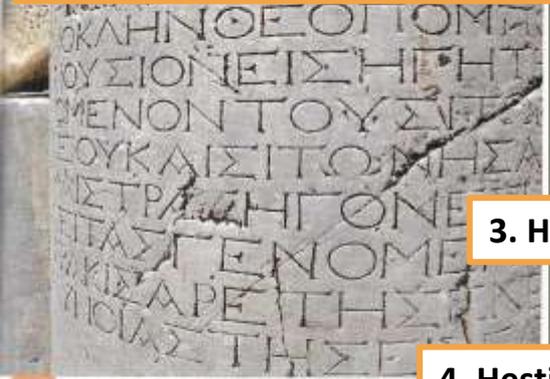
DOC. 4 Le théâtre de Dionysos à Athènes
D'abord en bois, le théâtre de Dionysos a été reconstruit en pierre au IV^e siècle avant J.-C. Il a été ensuite remanié à l'époque romaine. Il pouvait accueillir plus de 17 000 spectateurs.

Sur quels fond de cette culture commune ?

Une éducation commune (alphabet, poésie, littérature, sciences sports,...)

Une religion polythéiste. Des mythes communs.

Détail d'une coupe grecque



6 L'alphabet grec
(Colonne de pierre du VI^e siècle avant J.-C. Acropole d'Athènes.)
L'alphabet grec, dérivé de l'alphabet phénicien, est commun à tous les Grecs.



- 1. Aphrodite
- 2. Arès
- 3. Hermès
- 4. Hestia
- 5. Poséidon
- 6. Athéna
- 7. Zeus
- 8. Héra
- 9. Apollon
- 10. Artémis
- 11. Héphaïstos
- 12. Déméter

En diffusant ces inventions, leur culture, leur mode de vie, les Grecs marquent profondément de leur empreinte le monde méditerranéen ...

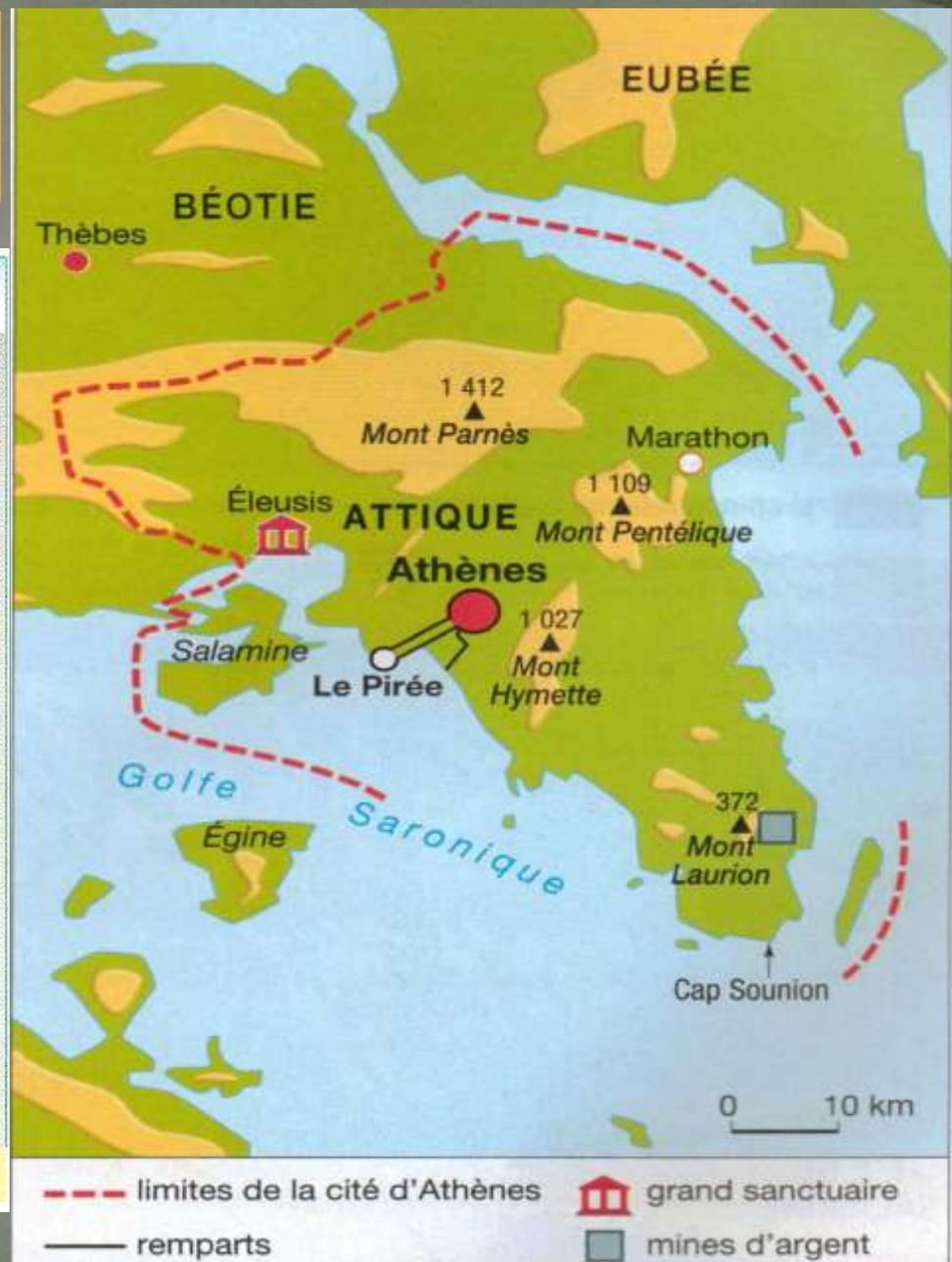
- 2) L'exemple d'une cité grecque, Athènes.



Quelles sont donc les différentes parties d'une cité grecque ? Complétez votre schéma.



Plan d'une cité type



- limites de la cité d'Athènes
- remparts
-  grand sanctuaire
-  mines d'argent

acropole = citadelle, forteresse construite sur la partie la plus élevée et la mieux défendue d'une cité. Acropole (du grec «akros» élevé et «polis» cité) = la colline sacrée de la ville d'Athènes.

— Limites de la cité

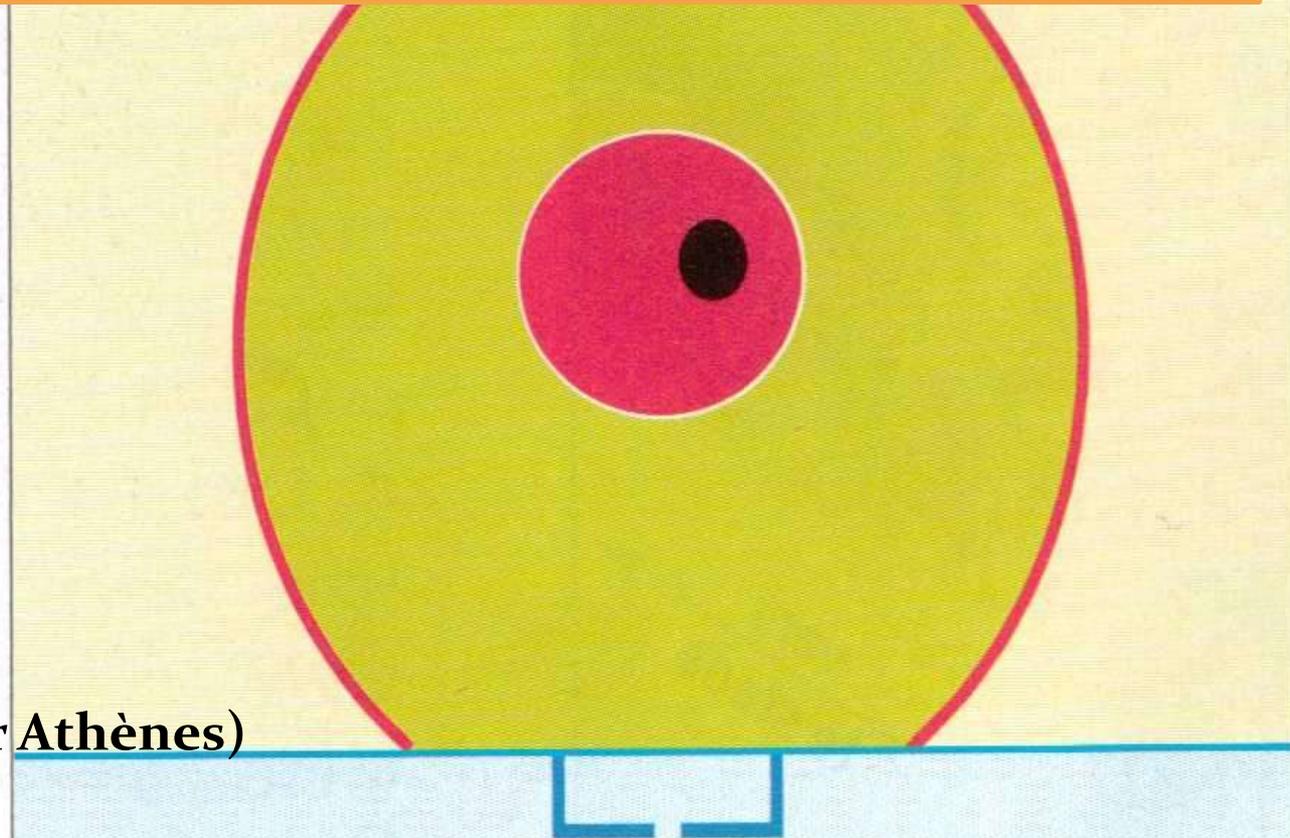
■ Ville (Asty)

● Acropole

■ Campagne (Chora)

— Port
(Le Pirée pour Athènes)

■ Mer Méditerranée



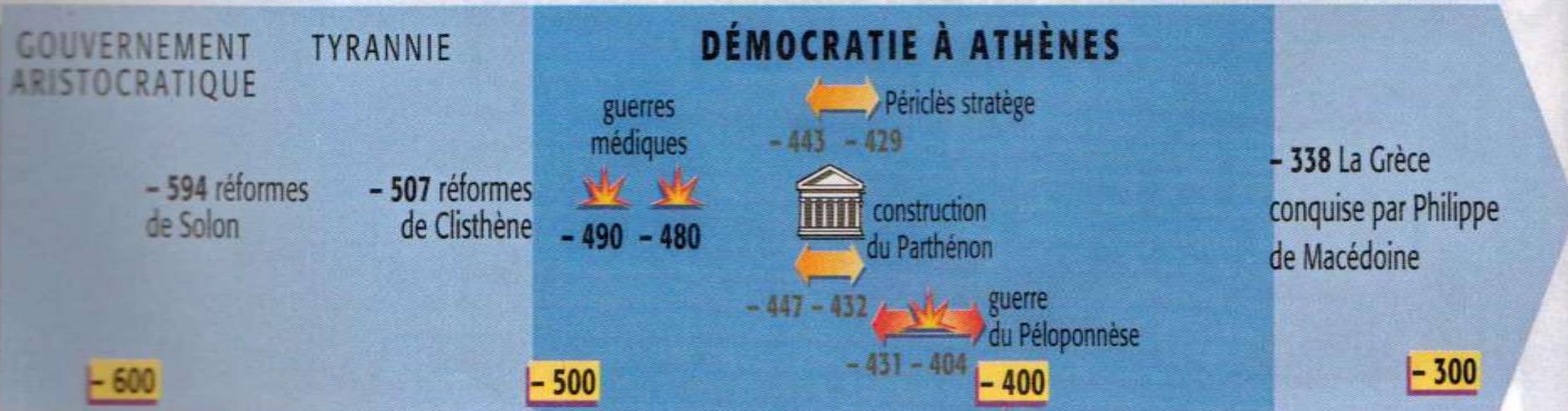
Cité (polis) : petit État grec composé d'un centre urbain et d'un territoire environnant (campagne) et disposant d'un gouvernement propre

- Le monde grec s'étend tout autour de la **mer Égée**. Avec plus de 2000 îles et 3200km de côte, la Grèce est un territoire résolument tourné vers la **mer** d'autant plus que l'intérieur des terres est très **montagneux**. Les montagnes font de la Grèce un territoire difficile à conquérir et constituent autant de barrières entre les différentes cités grecques qui sont des petits États très indépendants les uns des autres.
- Entre le 8e et le 6e siècle av. J.-C., ces cités fondent des **colonies** tout autour du bassin méditerranéen et de la mer Noire. Ces cités deviennent indépendantes mais conservent des liens avec leur **métropole**. Ces colonies servent de **comptoirs commerciaux**. Les marchands grecs y vendent du **vin**, de l'huile d'olive, du fromage et des produits artisanaux (céramiques). Ils importent du **blé** (Sicile, Grande Grèce, Egypte), des esclaves (mer Noire, Afrique), du bois, des minerais et des **produits précieux** (or, ivoire, papyrus d'Égypte par exemple). Les Grecs inventent la **monnaie** (VIIIe s. av JC) dont l'usage se répand au Ve siècle lorsque la drachme d'Athènes sert de monnaie internationale.

- Le commerce se développe aidant ainsi à se diffuser partout la culture grecque. Si les Grecs sont donc divisés politiquement, ils partagent néanmoins une culture commune (même langue, même alphabet, des œuvres littéraires comme l'Odyssée et l'Iliade d'Homère...) et honorent les mêmes dieux (Zeus, Appolon, Athéna...) pour lesquels ils construisent de grands temples à l'exemple du sanctuaire panhellénique d'Olympie (Zeus, jeux olympiques).

B) La naissance de la démocratie

1) Les origines d'un modèle politique original



3 Les régimes politiques des cités

Oligarchie	Tyrannie	Démocratie
Du grec <i>oligos</i> (quelques-uns) et <i>arkhos</i> (guide)	Du grec <i>turannos</i> (usurpateur)	Du grec <i>demos</i> (ensemble des citoyens) et <i>kratos</i> (pouvoir)
Gouvernement aux mains des grands propriétaires	Gouvernement dirigé par un homme qui s'est emparé du pouvoir par la force et qui gouverne seul	Gouvernement qui appartient à tous les citoyens

- Complète le tableau ci-dessous : à l'aide de la frise chronologique, écris les 3 types de gouvernement que connaît Athènes entre le VIIe et le IVe s.
- Écris la définition de ces gouvernements à l'aide du document 3 p. 20.
- Quelles réformes du VIe s. renforcent l'égalité des citoyens d'Athènes ? Écris le nom de ces réformes dans le tableau.

(VIIe s. av. JC)

(560 à 510 av. JC)

(Ve – IVe s. av. JC)

594 av. JC

507 av. JC

Réformes de Solon : abolition de l'esclavage pour dettes, droit de vote pour tous les citoyens, répartition en 4 classes selon la richesse, isonomie)

Réformes de Clisthène : 10 tribus, chaque tribu composée de 3 dèmes : une de la ville, une de l'intérieur et une de la côte = plus grande égalité entre les tribus)

Découpage de Clisthène

● Dème

Le dème devient une entité administrative formée de gros bourgs ou de quartiers d'Athènes.

(Seuls les dèmes ayant plus de 4 représentants à la boulè figurent sur la carte.)



Limite de trittye

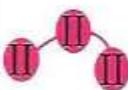
10 trittyes forment une région.

Régions

 Ville (Asty)

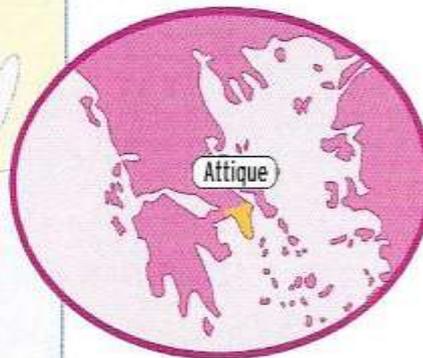
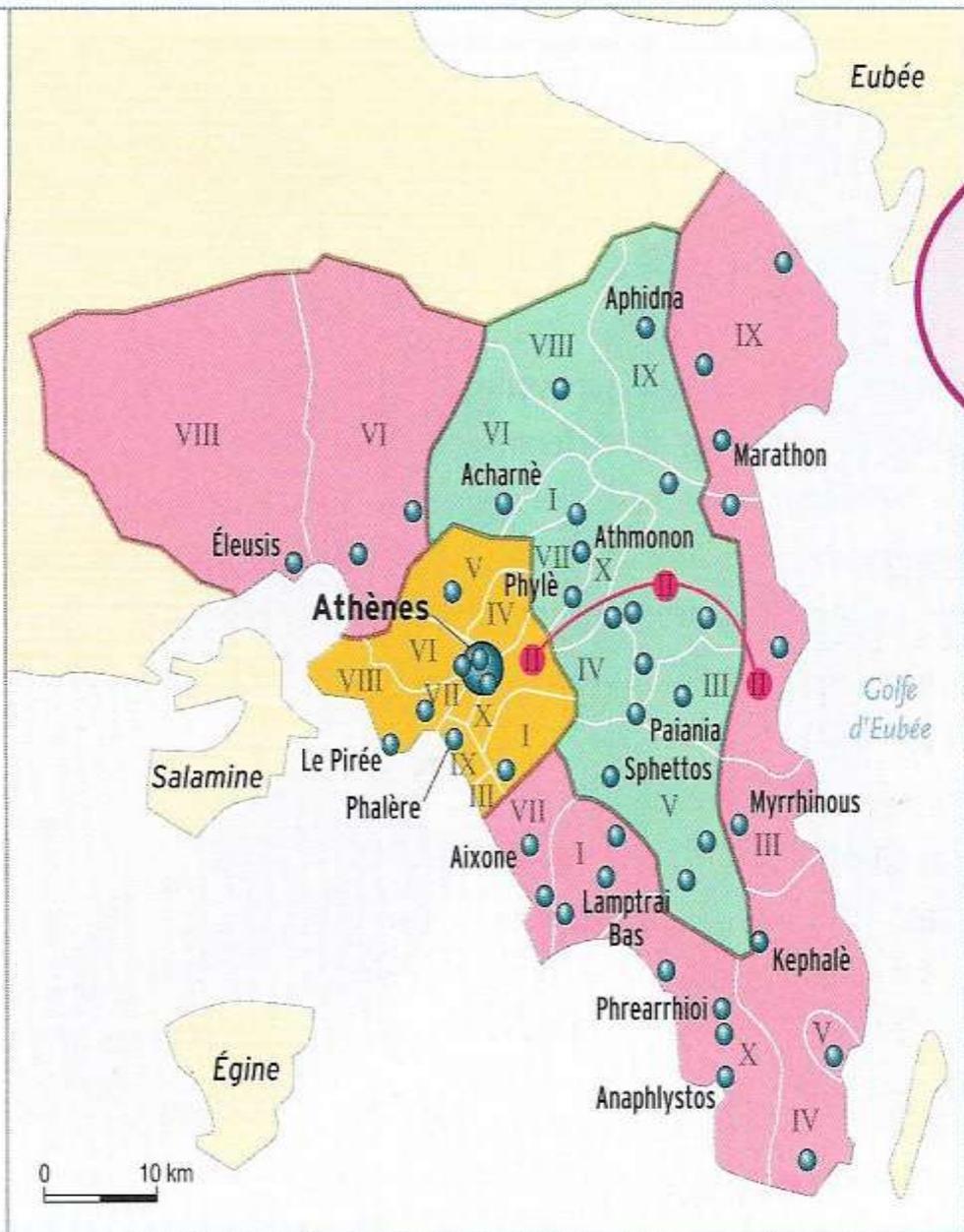
 Intérieur (Mésogée)

 Côte (Paralie)



Tribu

Division politique et militaire de la population. Chacune des 10 tribus est répartie par tiers dans trois régions.



2 L'Attique après les réformes de Clisthène

1. Comment Clisthène parvient-il à favoriser la cohésion des habitants de l'Attique ?
2. Comment renforce-t-il la solidarité entre les citoyens ?

2) Point de passage et d'ouverture :

Périclès, l'apogée de la démocratie athénienne ?



I La vie de Périclès

Périclès représenté avec le casque de stratège.

Copie romaine en marbre d'un buste réalisé en 440 av. J.-C., vers 495 av. J.-C. Périclès naît dans une famille de l'aristocratie athénienne.

461 av. J.-C. Il prend la tête du « parti démocratique » et fait voter l'ostracisme de son opposant Cimon.

454 av. J.-C. Il crée le *misthos*, indemnité versée à tout citoyen tiré au sort pour siéger à l'Héliée.

451 av. J.-C. Sur proposition de Périclès, l'Ecclésià vote un décret restreignant l'accès à la citoyenneté aux enfants de deux parents athéniens.

448 av. J.-C. Il est élu stratège pour la première fois.

442 av. J.-C. Ostracisme de son opposant Thucydide.

443-429 av. J.-C. Il est réélu tous les ans stratège.

431 av. J.-C. Début de la guerre du Péloponnèse qui oppose la ligue de Délos, menée par Athènes, à Sparte et ses alliés.

429 av. J.-C. Périclès meurt de la peste.

titre du document
donné par les
auteurs du manuel

guillemets :
c'est un discours

date de
l'événement

Point de méthode :
comment analyser un
texte historique ?

numérotation
des lignes
de 5 en 5

1 Éloge funèbre des premiers morts de la guerre du Péloponnèse, 430 av. J.-C.

5 « La constitution qui nous régit n'a rien à envier à celles de nos voisins. Loin d'imiter les autres peuples, nous leur offrons plutôt un exemple. Parce que notre régime sert les intérêts de la masse des citoyens et pas seulement d'une minorité, on lui donne le nom de démocratie. Mais si, en ce qui concerne le règlement de nos différends particuliers, nous sommes tous égaux devant la loi, c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité, les citoyens étant désignés selon leur mérite plutôt qu'à tour de rôle. D'un autre côté, quand un homme sans fortune peut rendre service à l'État, l'obscurité de sa condition ne constitue pas pour lui un obstacle. Nous nous gouvernons dans un esprit de liberté et cette même liberté se retrouve dans nos rapports quotidiens, d'où la méfiance est absente. [...]

20 Nous obéissons aux magistrats qui se succèdent à la tête de la cité, comme nous obéissons aux lois, à celles surtout qui assurent la protection des victimes de l'injustice et à ces lois non écrites qui attirent sur ceux qui les transgressent le mépris général.

coupe
dans le texte

[...]

En ce qui concerne la générosité, notre comportement est, là encore, à l'opposé des façons d'agir ordinaires. Ce n'est pas en acceptant les bons offices que nous nous faisons des amis, mais en offrant les nôtres.

35

[...] En bref, j'affirme que notre cité dans son ensemble est pour la Grèce une éducatrice. »

LA SOURCE

THUCYDIDE, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, II, 37-41 (écrit en 423-411), traduction D. Roussel, Gallimard, 1964.

livre II

paragraphe 37 à 41

Auteur
du texte

titre de l'ouvrage
d'où est tiré le texte

date de rédaction
de l'ouvrage

traducteur

éditeur
actuel

date de l'édition
utilisée

titre du document
donné par les
auteurs du manuel

1 Éloge funèbre des premiers morts de la guerre du Péloponnèse, 430 av. J.-C.

Quand le texte a-t-il été écrit ? Il est écrit entre 423 et 411 av. JC.
Le document est assez proche de l'évènement raconté = il y a moins de chance d'erreurs de la part de l'auteur

date de l'évènement

numérotation des lignes de 5 en 5

10

15

20

règlement de nos différends particuliers, nous sommes tous égaux devant la loi, c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité, les citoyens étant désignés selon leur mérite plutôt qu'à tour de rôle. D'un autre côté, quand un homme sans fortune peut rendre service à l'État, l'obscurité de sa condition ne constitue pas pour lui un obstacle. Nous nous gouvernons dans un esprit de liberté et cette même liberté se retrouve dans nos rapports quotidiens, d'où la méfiance est absente. [...]
Nous obéissons aux magistrats qui se succèdent à la tête de la cité, comme nous obéissons aux lois, à celles surtout qui assurent la protection des victimes de l'injustice et à ces lois non écrites qui attirent sur ceux qui les transgressent le mépris général.

[...]
En ce qui concerne la générosité, notre comportement est, là encore, à l'opposé des façons d'agir ordinaires. Ce n'est pas en acceptant les bons offices que nous nous faisons des amis, mais en offrant les nôtres.

[...] En bref, j'affirme que notre cité dans son ensemble est pour la Grèce une éducatrice. »

THUCYDIDE, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, II, 37-41 (écrit en 423-411), traduction D. Roussel, Gallimard, 1964.

coupe dans le texte

LA SOURCE

Auteur du texte

titre de l'ouvrage d'où est tiré le texte

date de rédaction de l'ouvrage

traducteur

éditeur actuel

date

Nature du texte : Texte scientifique = récit historique qui explique les causes et conséquences de la guerre entre Sparte et Athènes

Auteur : Thucydide

Dates de vie et de mort : 460-395 av. JC

Origine sociale : issu d'une famille noble, riche

Titre de son livre : *Histoire de la guerre du Péloponnèse*

Objectif du livre : faire le récit de la guerre entre Sparte et Athènes, expliquer les évènements = 1^{er} livre d'histoire.

Évènements racontés : discours de Périclès, en 430 av. JC, soit un an après le début de la guerre contre Sparte. Les Athéniens font un dernier hommage à leurs premiers morts.

Pourquoi Périclès profite-t-il de ce discours athénienne ? Périclès essaye de mobiliser les Athéniens en leur rappelant que le sacrifice de leurs soldats sert à protéger la démocratie d'Athènes qui est selon lui le meilleur système de gouvernement possible.

1 Éloge funèbre des premiers morts de la guerre du Péloponnèse, 430 av. J.-C.

« La constitution qui nous régit n'a rien à envier à celles de nos voisins. Loin d'imiter les autres peuples, nous leur offrons plutôt un exemple. Parce que notre régime sert les intérêts de la masse des citoyens et pas seulement d'une minorité, on lui donne le nom de démocratie. Mais si, en ce qui concerne le règlement de nos différends particuliers, nous sommes tous égaux devant la loi, c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité, les citoyens étant désignés selon leur mérite plutôt qu'à tour de rôle. D'un autre côté, quand un homme sans fortune peut rendre service à l'État, l'obscurité de sa condition ne constitue pas pour lui un obstacle. Nous nous gouvernons dans un esprit de liberté et cette même liberté se retrouve dans nos rapports quotidiens, d'où la méfiance est absente. [...]

Nous obéissons aux magistrats qui se succèdent à la tête de la cité, comme nous obéissons aux lois, à celles surtout qui assurent la protection des victimes de l'injustice et à ces lois non écrites qui attirent sur ceux qui les transgressent le mépris général.

[...]

En ce qui concerne la générosité, notre comportement est, là encore, à l'opposé des façons d'agir ordinaires. Ce n'est pas en acceptant les bons offices que nous nous faisons des amis, mais en offrant les nôtres.

[...] En bref, j'affirme que notre cité dans son ensemble est pour la Grèce une éducatrice. »

THUCYDIDE, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, II, 37-41 (écrit en 423-411), traduction D. Roussel, Gallimard, 1964.

Structure du texte :

1ère partie (l.1-20) : justification de la démocratie athénienne

2ème partie (l.31-36) : attitude d'Athènes vis-à-vis des autres cités grecques.

Peut-on faire confiance à l'auteur ?

Oui, Thucydide est assez impartial, honnête et objectif. Il enquête dans les deux camps. Il ne favorise pas Athènes dans son récit. Il cite le discours de Périclès comme s'il avait pu l'entendre, ce qui est possible vu qu'il n'est chassé d'Athènes qu'en 424 av. JC.

titre du document donné par les auteurs du manuel

guillemets : c'est un discours

date de l'événement

numérotation des lignes de 5 en 5

coupe dans le texte

LA SOURCE

Auteur du texte

titre de l'ouvrage d'où est tiré le texte

date de rédaction de l'ouvrage

traducteur

éditeur actuel

date de l'édition utilisée

livre II

paragraphes 37 à 41

1 Éloge funèbre des premiers morts de la guerre du Péloponnèse, 430 av. J.-C.

« La constitution qui nous régit n'a rien à envier à celles de nos voisins. Loin d'imiter les autres peuples, nous leur offrons plutôt un exemple. Parce que **notre régime sert les intérêts de la masse des citoyens et pas seulement d'une minorité**, on lui donne le nom de démocratie. Mais si, en ce qui concerne le règlement de nos différends particuliers, nous sommes tous égaux devant la loi, c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité, les citoyens étant désignés selon leur mérite plutôt qu'à tour de rôle. D'un autre côté, quand un homme sans fortune peut rendre service à l'État, l'obscurité de sa condition ne constitue pas pour lui un obstacle. Nous nous gouvernons dans un esprit de liberté et cette même liberté se retrouve dans nos rapports quotidiens, d'où la méfiance est absente. [...]

Nous obéissons aux magistrats qui se succèdent à la tête de la cité, comme nous obéissons aux lois, à celles surtout qui assurent la protection des victimes de l'injustice et à ces lois non écrites qui attirent sur ceux qui les transgressent le mépris général.

[...]

En ce qui concerne la générosité, notre comportement est, là encore, à l'opposé des façons d'agir ordinaires. Ce n'est pas en acceptant les bons offices que nous nous faisons des amis, mais en offrant les nôtres.

[...] En bref, j'affirme que notre cité dans son ensemble est pour la Grèce une éducatrice. »

THUCYDIDE, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, II, 37-41 (écrit en 423-411), traduction D. Roussel, Gallimard, 1964.

1) Comment Périclès définit-il la démocratie ? Justifiez à l'aide du schéma (doc. 2 p. 4) la définition de Périclès.

Périclès définit la démocratie comme un système politique servant « les intérêts de la masse des citoyens ».

En effet, c'est l'assemblée des citoyens (Ecclesia) qui, en votant les lois et le budget, ou en élisant les magistrats, gouverne la cité. C'est une démocratie directe.

titre du document donné par les auteurs du manuel

guillemets : c'est un discours

date de l'événement

numérotation des lignes de 5 en 5

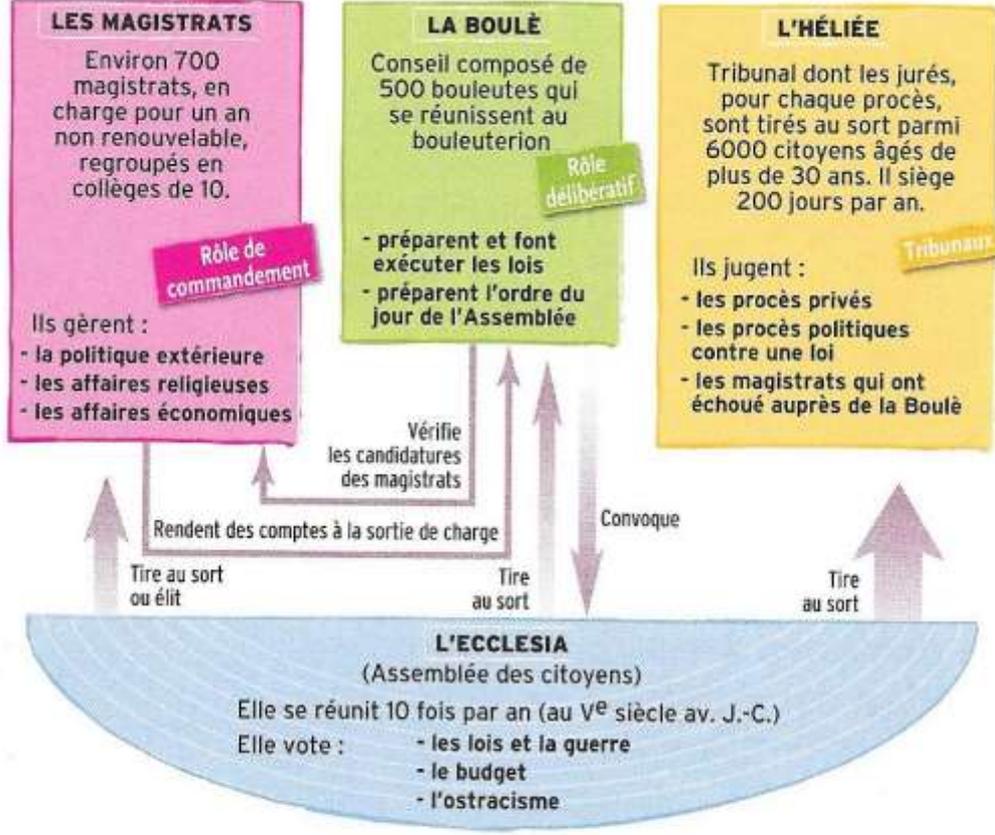
coupe dans le texte

LA SOURCE

Auteur du texte titre de l'ouvrage d'où est tiré le texte date de rédaction de l'ouvrage traducteur éditeur actuel date de l'édition utilisée

livre II

paragraphes 37 à 41



Objets

Plan

2) Complète le tableau suivant à l'aide du schéma (doc. 2 p. 4). Quel principe de la démocratie est ainsi respecté à Athènes ?

La séparation des pouvoirs judiciaire, législatif et judiciaire empêche qu'un seul individu ou groupe d'individus obtiennent tous les pouvoirs.

2 Le fonctionnement de la démocratie athénienne sous Périclès

	... pouvoir législatif ?	... pouvoir exécutif ?	... pouvoir judiciaire ?
Qui exerce le ...	L'Ecclésia (siège sur le Pnyx, vote à main levée) = démocratie directe	Les magistrats, ex : 10 stratèges (les plus prestigieux) ; archontes (chargés des fêtes religieuses)	Tribunaux de l'Héliée (créée par Solon, 600 par tribu, vote secret) + l'Aréopage qui juge les crimes de sang



Les jetons de vote judiciaire

Le jeton avec une tige pleine signifiait « innocent », celui avec une tige creuse « coupable ». Le jeton choisi, caché dans la main, était déposé dans une « urne de vote ».



Un tesson d'ostracisme

Les citoyens, réunis sur l'Agora, écrivaient le nom du citoyen qu'ils voulaient bannir d'Athènes sur un morceau de poterie. Celui qui était le plus souvent nommé devait partir.

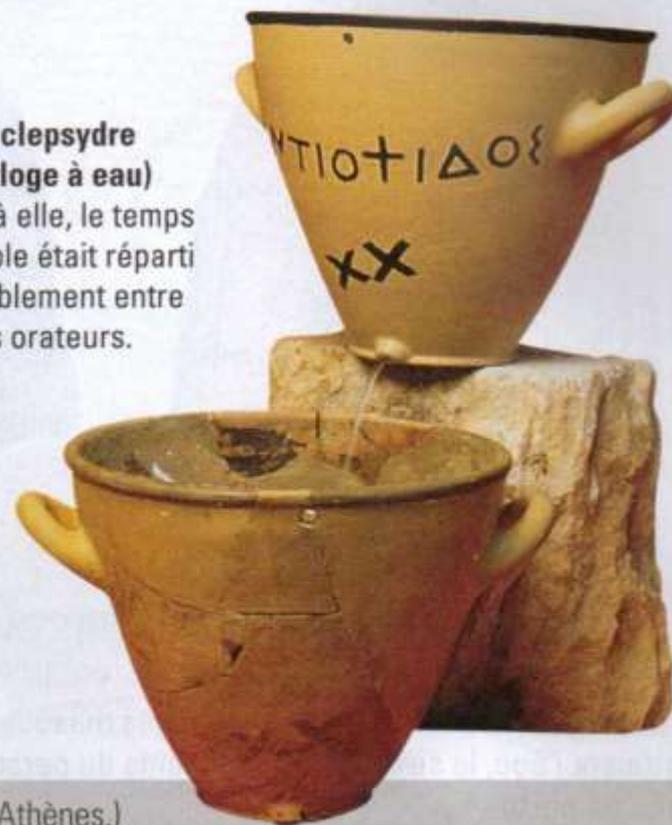


Les jetons de tirage au sort

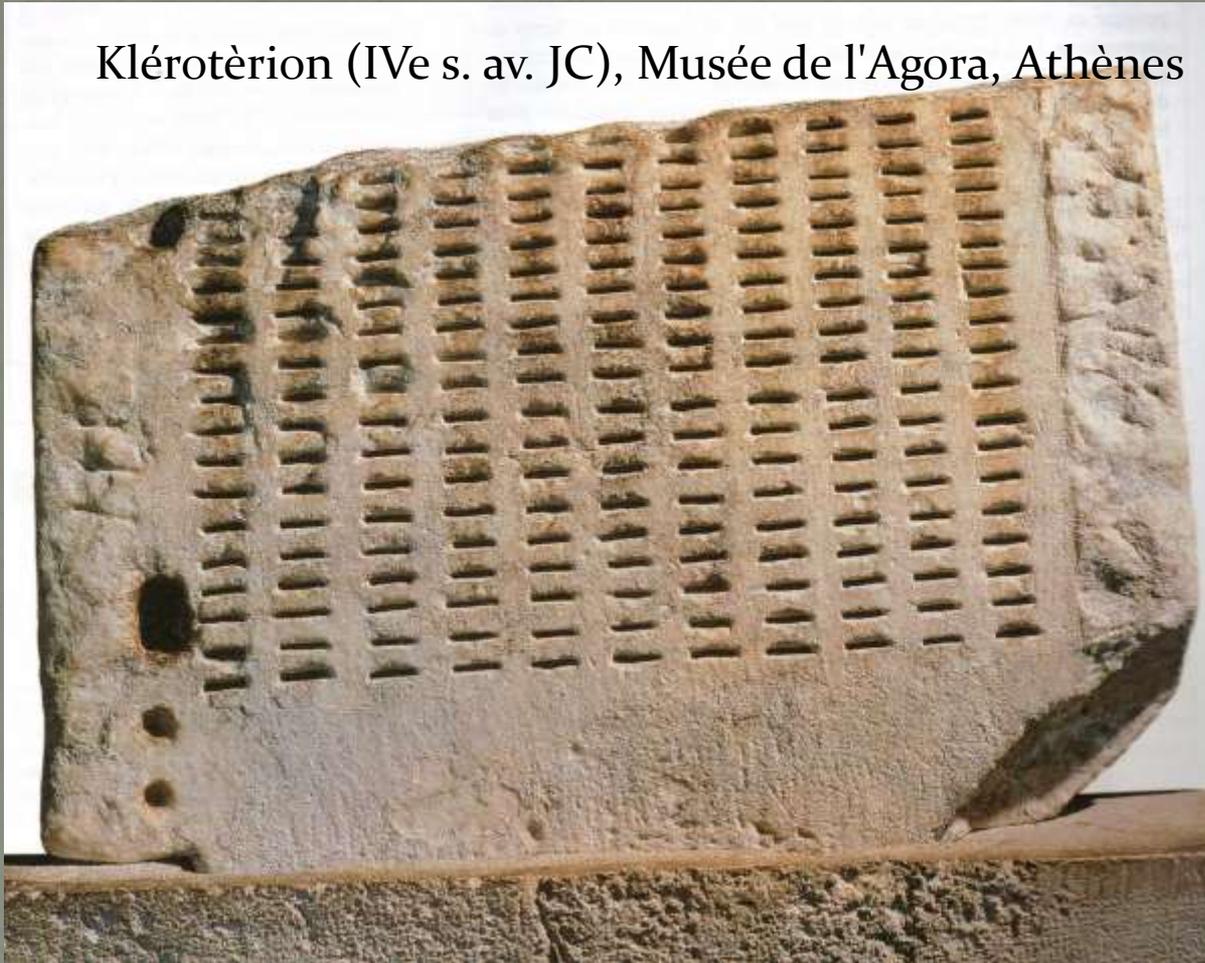
Ils permettaient de désigner les membres de l'Héliée, de la Boulé ou les magistrats.

La clepsydre (horloge à eau)

Grâce à elle, le temps de parole était réparti équitablement entre les orateurs.



Klérôtèrion (IVe s. av. JC), Musée de l'Agora, Athènes

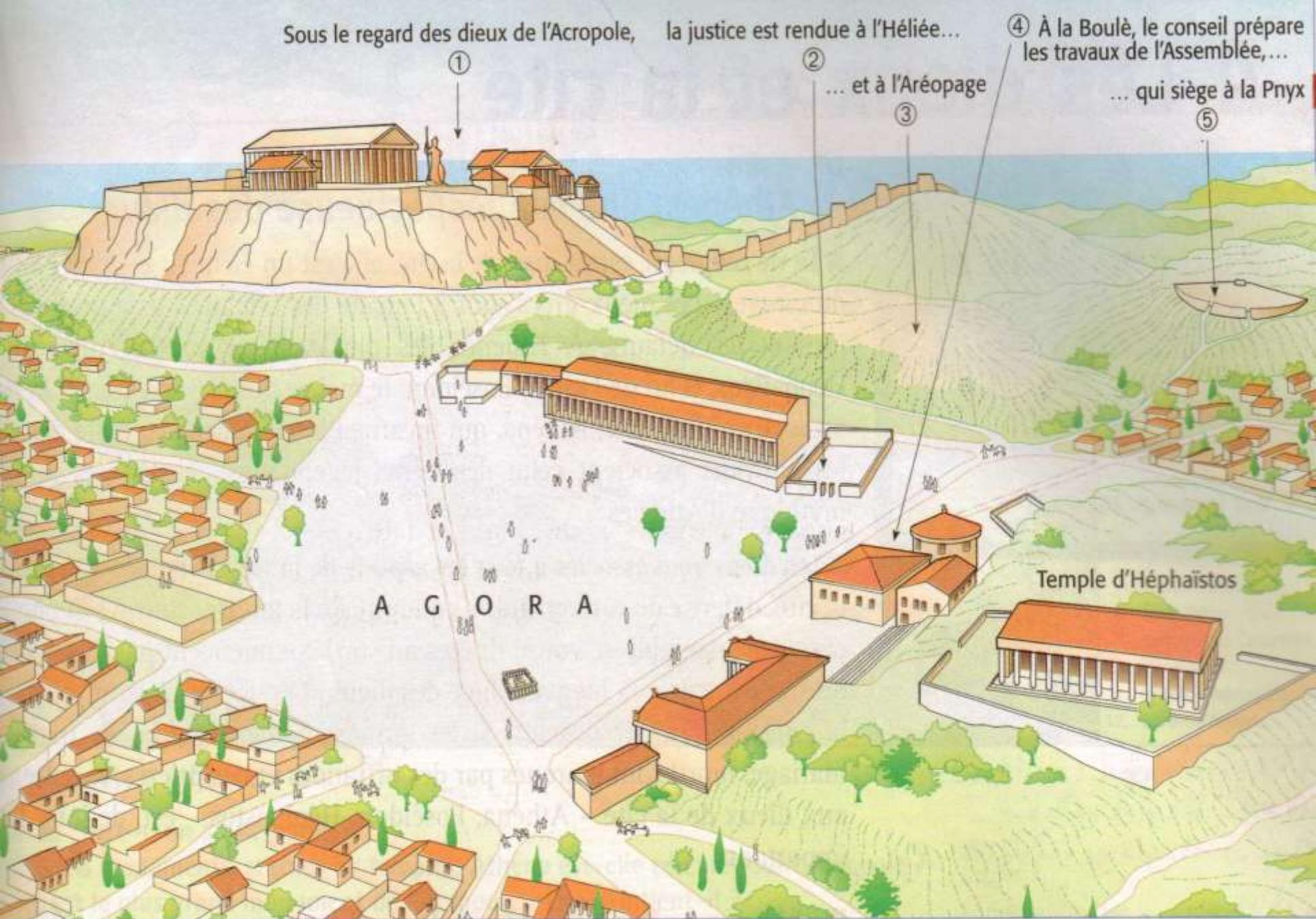


Sous le regard des dieux de l'Acropole, la justice est rendue à l'Héliée...

④ À la Boulè, le conseil prépare les travaux de l'Assemblée,...

② ... et à l'Aréopage

... qui siège à la Pnyx



Les lieux du pouvoir politique à Athènes, à la fin du V^e s. av. J.-C. Reconstitution.

Non = en réalité, la politique est surtout une affaire de professionnels.
+ Les hommes politiques importants sont souvent issus de familles influentes et riches pouvant s'appuyer sur d'importantes relations (ex : Périclès élu stratège 14 fois de suite).

+ Seuls les riches peuvent se permettre de ne pas travailler pour se consacrer à plein temps à la politique (siéger à l'Ecclésia, à la Boulè, à l'Héliée...).

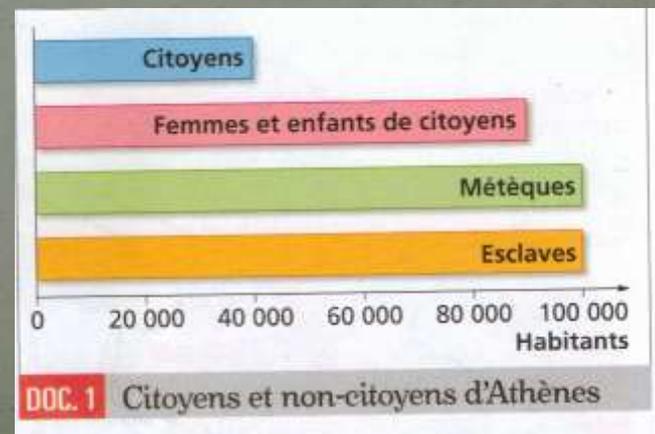
Elle vote :
- les lois et la guerre
- le budget
- l'ostracisme

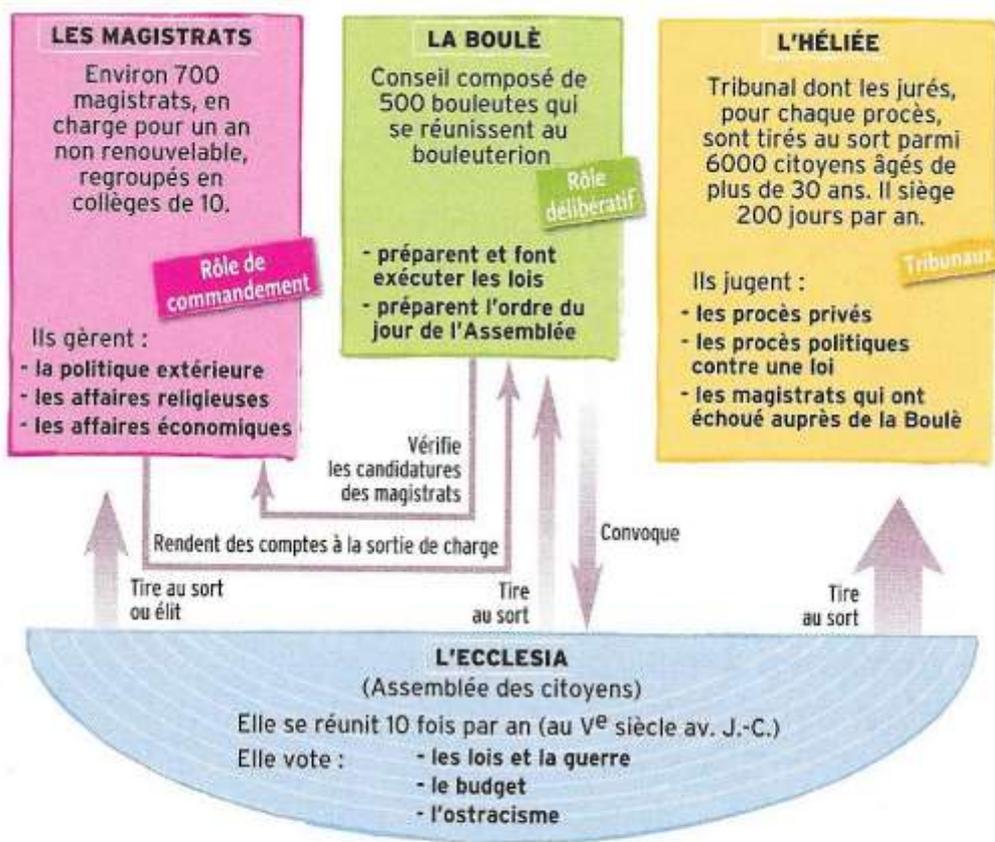
3) Justifie et critique à l'aide des documents 1 et 2 l'affirmation suivante de Périclès : « nous sommes égaux devant la loi, c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité, les citoyens étant désignés selon leur mérite plutôt qu'à tour rôle ».

« **égaux devant la loi** » (isonomie) :
Oui = les citoyens ont les mêmes droits, peut voter et exercer une magistrature peu importe le niveau de richesse

+ Ayant reçu une bonne éducation, ils maîtrisent la **rhétorique**, l'art de bien parler, et ont plus de chance d'être les meilleurs orateurs (ex : Périclès)

+ beaucoup d'exclus (esclaves, mètèques, femmes...)

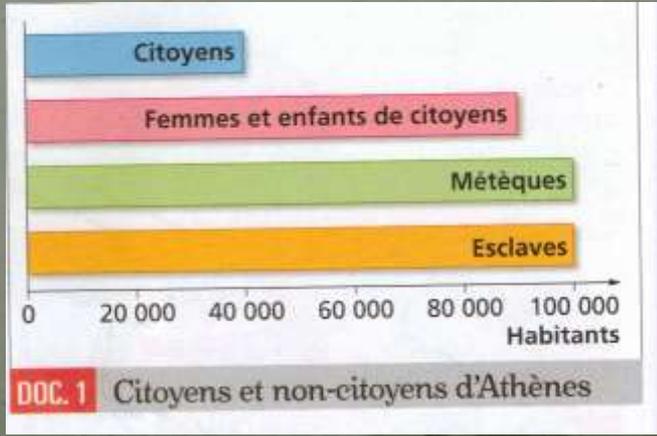




« nous choisissons les magistrats » :
 Oui = les magistrats sont soit élus par l'Éclésiá ou tirés au sort

« selon leur mérite » :
 Oui = c'est vrai pour les stratéges qui sont élus, mais pas pour l'essentiel des magistratures qui sont tirées au sort

3) Justifie et critique à l'aide des documents 1 et 2 l'affirmation suivante de Périclès : « nous sommes égaux devant la loi, c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité, les citoyens étant désignés selon leur mérite plutôt qu'à tour rôle ».





I La vie de Périclès

Périclès représenté avec le casque de stratège.

Copie romaine en marbre d'un buste réalisé en 440 av. J.-C.

vers 495 av. J.-C. Périclès naît dans une famille de l'aristocratie athénienne.

461 av. J.-C. Il prend la tête du « parti démocratique » et fait voter l'ostracisme de son opposant Cimon.

454 av. J.-C. Il crée le *misthos*, indemnité versée à tout citoyen tiré au sort pour siéger à l'Héliée.

451 av. J.-C. Sur proposition de Périclès, l'Ecclésia vote un décret restreignant l'accès à la citoyenneté aux enfants de deux parents athéniens.

448 av. J.-C. Il est élu stratège pour la première fois.

442 av. J.-C. Ostracisme de son opposant Thucydide.

443-429 av. J.-C. Il est réélu tous les ans stratège.

431 av. J.-C. Début de la guerre du Péloponnèse qui oppose la ligue de Délos, menée par Athènes, à Sparte et ses alliés.

429 av. J.-C. Périclès meurt de la peste.

4) Trouve une mesure prise par Périclès (doc. 3) qui vise justement à renforcer l'égalité entre les citoyens athéniens ?

Création du *misthos* en 454 av. JC, une indemnité journalière pour permettre aux plus pauvres de siéger à l'Héliée (étendue à l'Ecclésia en 400).

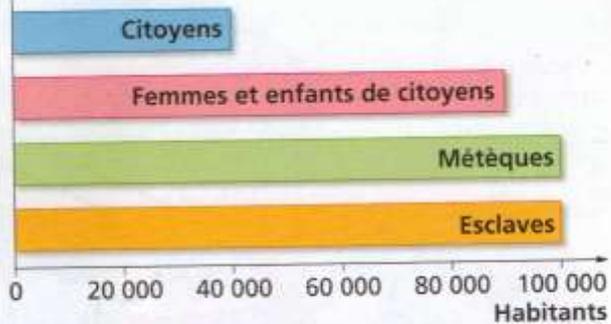
3) Les limites de la démocratie a

a) Un système politique inégalitaire...

Doc. 4

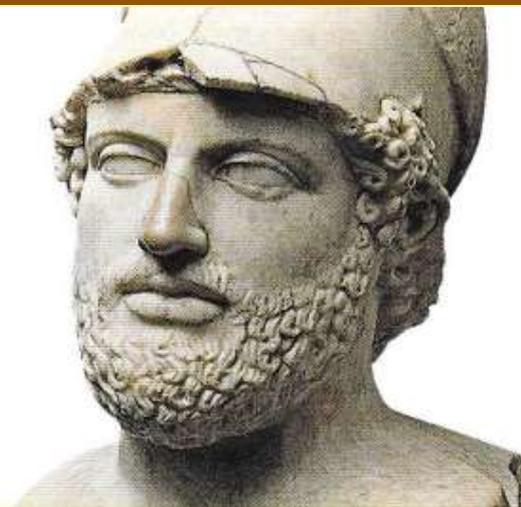
« Le peuple athénien a toujours ressemblé à un navire anarchique : tant que ceux qui sont à bord redoutent la tempête qui menace, ils sont d'accord tous pour obéir au pilote et remplir leurs devoirs ; mais quand ils n'ont plus peur, ils se mettent à mépriser ceux qui les commandent et à se disputer entre eux car leurs avis diffèrent : les uns veulent poursuivre le voyage, les autres contraindre le pilote à toucher terre ; les uns déploient les voiles, les autres saisissent les amarres et ordonnent de les ramener. Leurs disputes, leurs querelles offrent un spectacle honteux à ceux qui les regardent de l'extérieur, et mettent en danger leur propre sécurité. »

POLYBE, historien grec (v. 200-v. 120 av. J.-C.),
Histoires, VI, 44.



DOC. 1 Citoyens et non-citoyens d'Athènes

A l'aide des doc. 1, 2 p. 4 du dossier et 4 (ci-contre), peut-on nuancer le portrait idéal de la démocratie athénienne fait par Périclès ? Recherchez les défauts de la démocratie athénienne...



I La vie de Périclès

Périclès représenté avec le casque de stratège.

Copie romaine en marbre d'un buste réalisé en 440 av. J.-C.

vers 495 av. J.-C. Périclès naît dans une famille de l'aristocratie athénienne.

461 av. J.-C. Il prend la tête du « parti démocratique » et fait voter l'ostracisme de son opposant Cimon.

454 av. J.-C. Il crée le *misthos*, indemnité versée à tout citoyen tiré au sort pour siéger à l'Héliée.

451 av. J.-C. Sur proposition de Périclès, l'Ecclésia vote un décret restreignant l'accès à la citoyenneté aux enfants de deux parents athéniens.

448 av. J.-C. Il est élu stratège pour la première fois.

442 av. J.-C. Ostracisme de son opposant Thucydide.

443-429 av. J.-C. Il est réélu tous les ans stratège.

431 av. J.-C. Début de la guerre du Péloponnèse qui oppose la ligue de Délos, menée par Athènes, à Sparte et ses alliés.

429 av. J.-C. Périclès meurt de la peste.

Polybe présente la démocratie comme inefficaces car, en permettant l'avis de chacun, elle favorise la division. Il présente les Athéniens comme très désorganisés, désunis et querelleurs surtout en temps de paix.

anarchique : tant que ceux qui sont à bord redoutent la tempête qui menace, ils sont d'accord tous pour obéir au pilote et remplir leurs devoirs ; mais quand ils n'ont plus peur, ils se mettent à mépriser ceux qui les commandent et à se disputer entre eux car leurs avis diffèrent : les uns veulent poursuivre le voyage, les autres contraignent le pilote à toucher terre ; les uns déploient les voiles, les autres saisissent les amarres et ordonnent de les ramener. Leurs disputes, leurs querelles offrent un spectacle honteux à ceux qui les regardent de l'extérieur, et mettent en danger leur propre sécurité. »

POLYBE, historien grec (v. 200-v. 120 av. J.-C.),
Histoires VI, 44.

L'accès à la citoyenneté est très limité et encore durcie par Périclès (2 parents athéniens nécessaires). Beaucoup d'exclus : femmes, étrangers, esclaves)

Seule une partie des citoyens participe (les plus riches).

Tirage au sort = choix qui n'est pas basé sur la compétence

Mandat d'un an = temps trop court pour mettre en place une politique efficace

la démocratie athénienne fait par Périclès ?
Recherchez les défauts de la démocratie athénienne...

La démocratie athénienne est loin d'être parfaite.

La vie de Périclès

Périclès représenté avec le casque de stratège.
Copie romaine en marbre d'un buste réalisé en 440 av. J.-C., vers 495 av. J.-C. Périclès naît dans une famille de l'aristocratie athénienne.
461 av. J.-C. Il prend la tête du « parti démocratique » et fait voter l'ostracisme de son opposant Cimon.

Enfin, certains hommes politiques peuvent pratiquer la démagogie pour l'emporter à l'assemblée.

442 av. J.-C. Ostracisme de son opposant Thucydide.
443-429 av. J.-C. Il est réélu tous les ans stratège.
431 av. J.-C. Début de la guerre du Péloponnèse qui oppose la ligue de Délos, menée par Athènes, à Sparte et ses alliés.
429 av. J.-C. Périclès meurt de la peste.

1. Athènes dans la Grèce du V^e siècle avant J.-C.

Devoir maison : à partir des documents étudiés en classe et des connaissances obtenues ainsi sur la démocratie athénienne, rédige un développement construit expliquant le fonctionnement de la démocratie athénienne et ses limites.

b) Une démocratie au niveau de la cité, mais un empire maritime au niveau de la Grèce antique...



Un monde grec divisé

-  Athènes
-  Autres cités grecques et espaces de culture grecque

Un ennemi commun pendant les guerres médiques

-  L'Empire perse
-  Victoires décisives des Grecs sur les Perses

L'impérialisme athénien

-  Les alliés d'Athènes de la ligue de Délos
-  Siège de la ligue de Délos

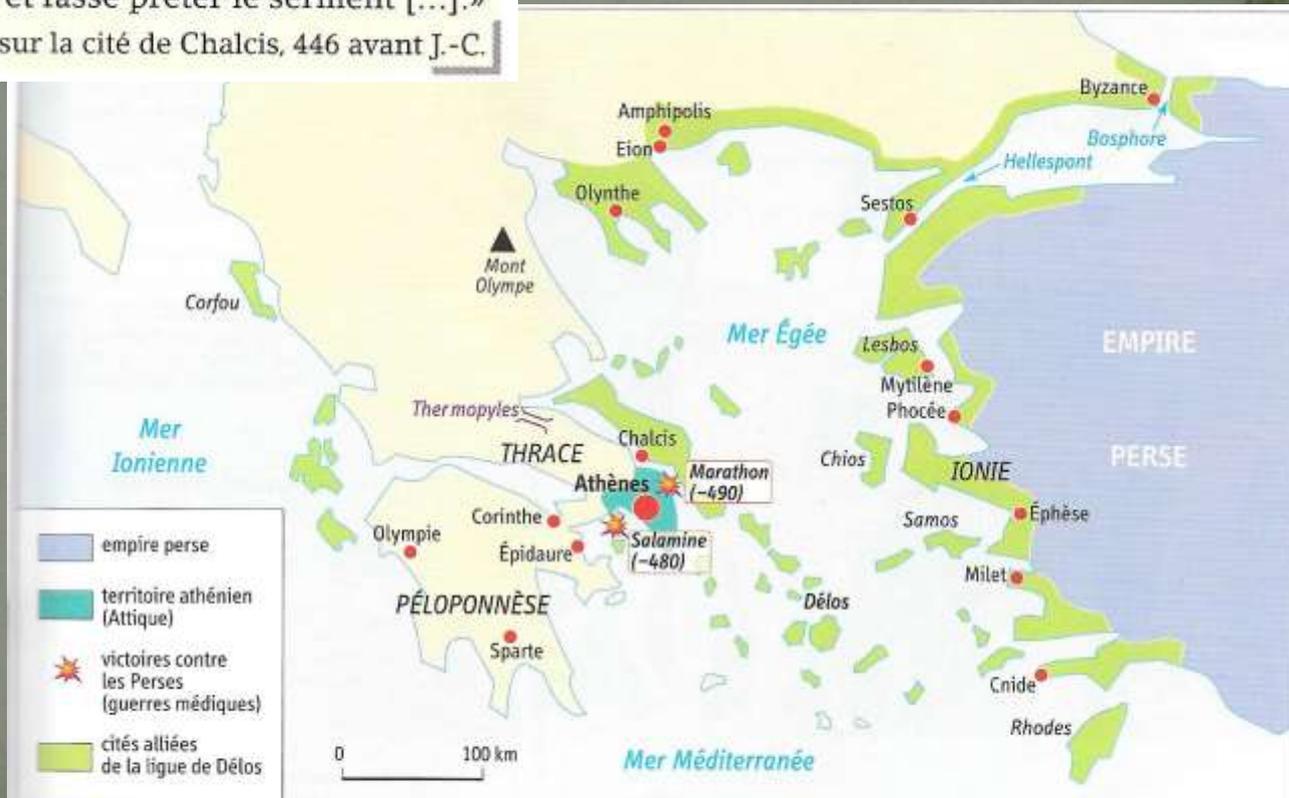
Les adversaires d'Athènes pendant les guerres du Péloponnèse

-  Sparte et ses alliés de la ligue du Péloponnèse

6 Le serment des citoyens de Chalcis

« Que les Chalcidiens prononcent le serment en ces termes : « Je ne me séparerai du peuple des Athéniens, ni par ruse ni par manœuvre, ni en parole, ni en acte et je ne suivrai pas celui qui voudrait se séparer d'eux ; si quelqu'un se prépare à se séparer d'eux, je le dénoncerai aux Athéniens ; je paierai aux Athéniens le tribut [...] et je serai aussi bon et aussi juste allié que possible ; je me porterai au secours du peuple des Athéniens et je le défendrai si quelqu'un lui fait du tort, et j'obéirai au peuple des Athéniens ». Que tous les Chalcidiens qui sont en âge de le faire prononcent ce serment, si quelqu'un ne le prête pas, qu'il soit privé de tous ses droits et que ses biens soient confisqués ; qu'une ambassade se rende à Chalcis et fasse prêter le serment [...] »

Décret des Athéniens sur la cité de Chalcis, 446 avant J.-C.



Grâce à ses victoires de Marathon (490 av. JC) et de Salamine (479 av. JC) remportées sur les Perses lors des guerres médiques, Athènes se couvre de gloire et s'impose comme le chef des cités grecques dans leur lutte face aux Perses.

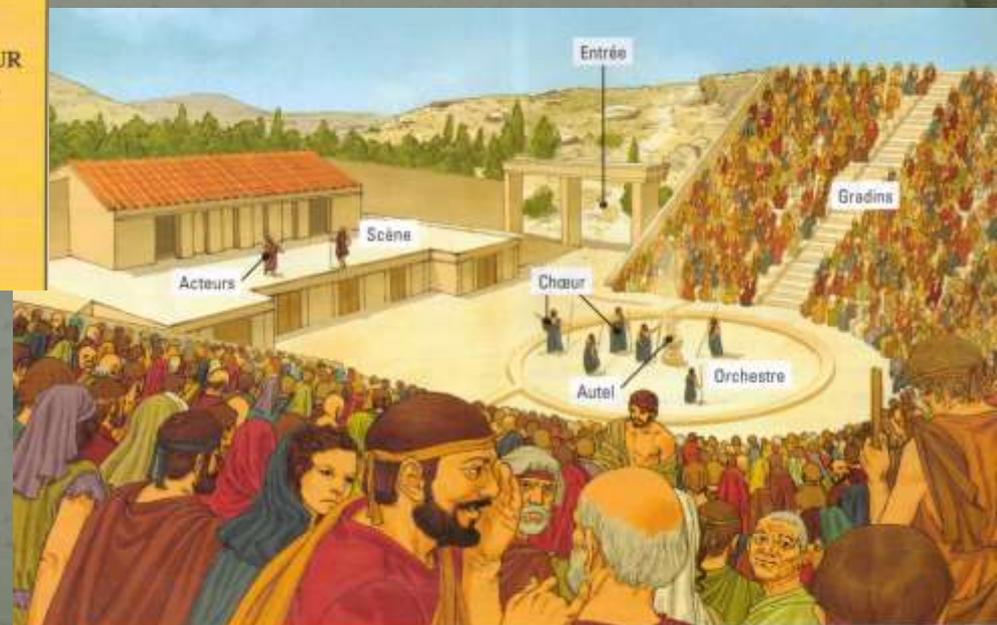
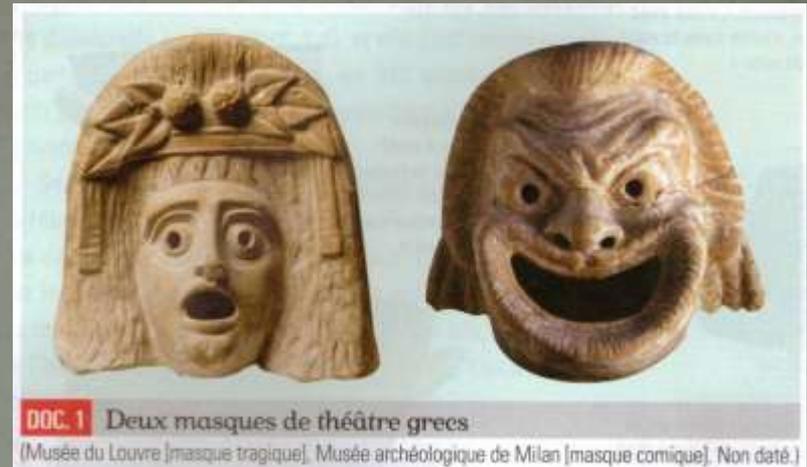
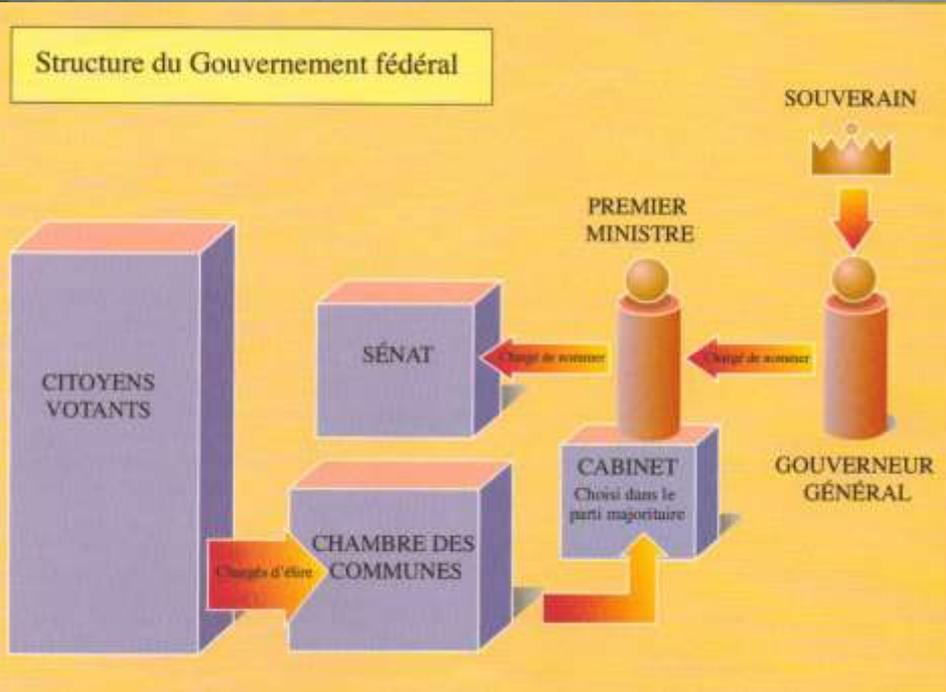
Une alliance des cités grecques est fondée à Délos en 478 av. JC. Chaque cité doit fournir des navires ou donner de l'argent pour maintenir une flotte de guerre chargée de défendre la Grèce. Les Athéniens en profitent néanmoins pour imposer leur domination aux cités de la ligue de Délos. Celles-ci sont obligées, si nécessaire par la force, de lui obéir, de lui payer tribut et de rester dans l'alliance.

Périclès fait transférer le trésor de la ligue à Athènes et s'en sert pour financer de grands travaux à Athènes assurant ainsi sa popularité (voir p. 28-29). Athènes se trouve ainsi à la tête d'un vaste empire maritime à la veille de la guerre du Péloponnèse qui l'oppose à Sparte à partir de 431 av. JC.

Conclusion :

- Au 5^e siècle, s'établit donc à Athènes un régime politique d'un type nouveau, la démocratie. Si celle-ci ne concerne qu'un petit nombre de citoyens, elle finit néanmoins par imprégner toutes les sphères de la vie quotidienne, de la vie religieuse à la vie culturelle, fondant l'unité de la communauté athénienne.
- Même si cette démocratie a des limites certaines (nombreux exclus), celles-ci ne sont pas surprenantes dans des sociétés antiques qui sont toutes fondées sur l'esclavage et l'exclusion des femmes de la vie politique. La démocratie athénienne reste donc un régime politique unique dont les héritages marquent encore profondément nos sociétés modernes.

- Correction des devoirs : quels sont les apports de la culture grecque ?

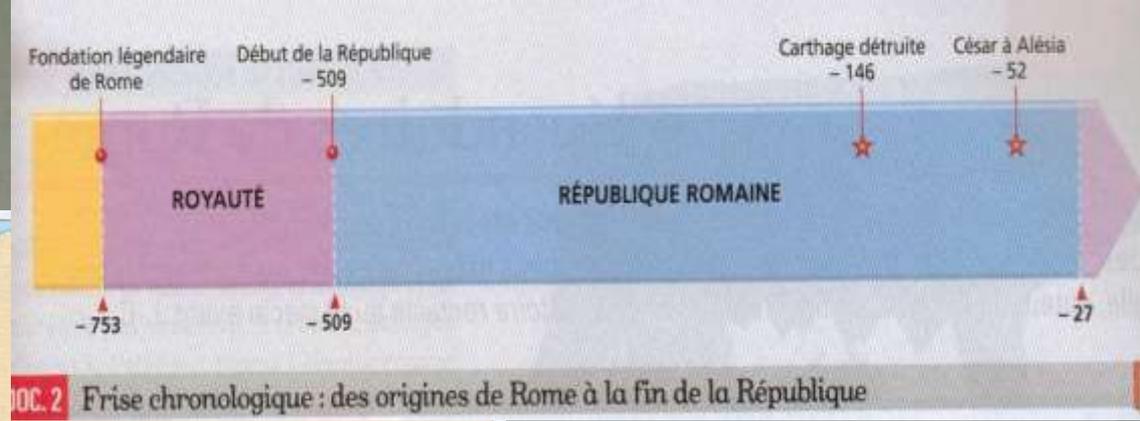


DOC. 5 Le théâtre de Dionysos au IV^e siècle (Reconstitution.)

II) L'empreinte romaine en Méditerranée :

comment les Romains
marquent-ils profondément
l'Europe ?

1) De la cité à l'empire...



De simple cité fondée selon la légende au VIIIe s. av. JC par Romulus dans le Latium, Rome finit par conquérir toute la péninsule italienne au IIIe siècle. Devenue une république, Rome soumet les autres cités d'Italie, puis affirme sa domination sur tout le bassin méditerranéen après sa victoire sur sa rivale Carthage lors des guerres puniques (264-146 av. JC). César, victorieux en Gaule et en Égypte, en profite pour s'emparer du pouvoir à Rome grâce au soutien de ses légions.

DOC. 3 Les conquêtes romaines sous la République

	Démocratie athénienne	République romaine
Comment devient-on citoyen ?	Hommes, nés de parents athénien, ayant fait leur service militaire = citoyenneté restreinte fondé sur le sang et le territoire de la cité
Qui fait la loi ?	L'Ecclesia vote les lois, mais préparées par les Bouleutes tirés au sort, pour un an
Qui peut devenir magistrat ?	Tous les citoyens, mandat d'un an, tirés au sort ou élus
Qui contrôle les magistrats ?	La Boulè, jugés si nécessaire par l'Héliée
Territoire concerné	La cite d'Athènes (= Attique)	Rome, puis l'Italie et une bonne partie du bassin méditerranéen

2) La mise en place d'un modèle politique différent

a) Une conception ouverte et universaliste de la citoyenneté

DOC. 2 La citoyenneté romaine pour les plus méritants (I^{er} siècle après J.-C.)

• « L'empereur Servius Galba César Auguste, Grand Pontife, revêtu de la puissance tribunicienne, consul désigné pour la deuxième fois, a accordé leur congé et le droit de cité aux soldats qui firent leur service dans la I^{re} légion Adjutrix, et dont les noms sont reproduits ci-dessous, à eux-mêmes, leurs enfants et leurs descendants. »

D'après un diplôme militaire, 68 après J.-C.

• « Quand les magistrats d'Irni¹ auront quitté leur magistrature, qu'ils soient citoyens romains, ainsi que leurs parents, leurs femmes et leurs enfants nés d'un mariage légitime, et leurs petits-enfants. »

D'après une loi impériale d'Irni, I^{er} siècle après J.-C.

1. Petite ville d'Espagne.

● Qui obtient et qui donne la citoyenneté ?

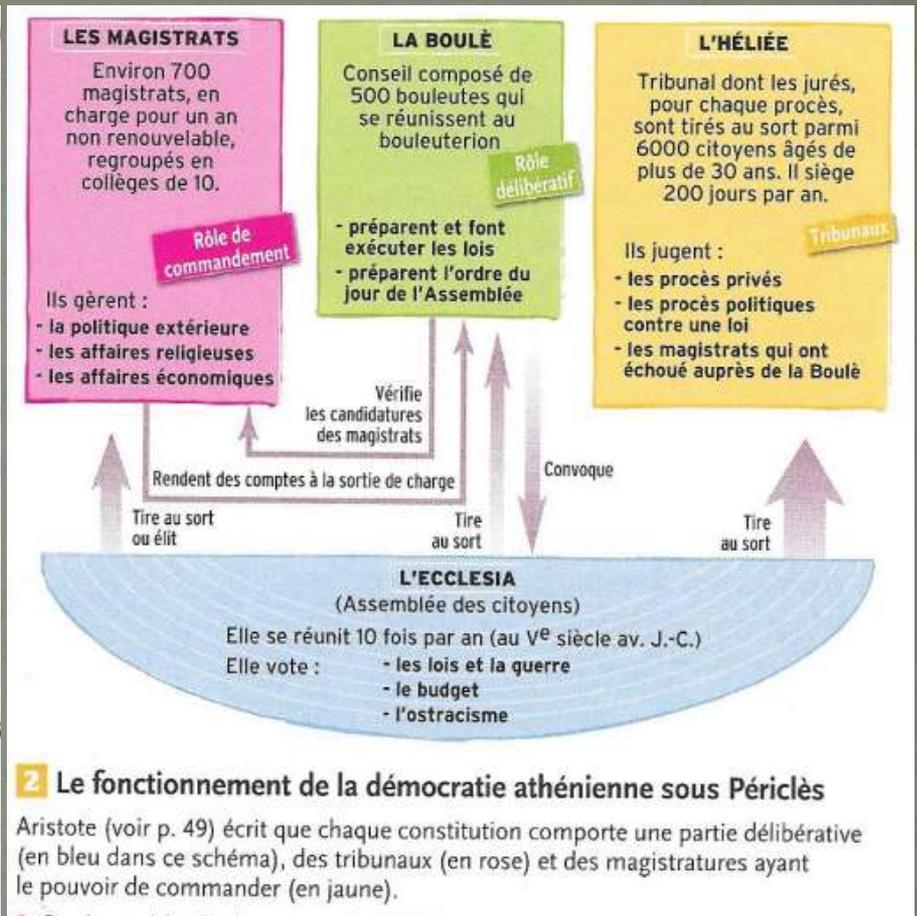
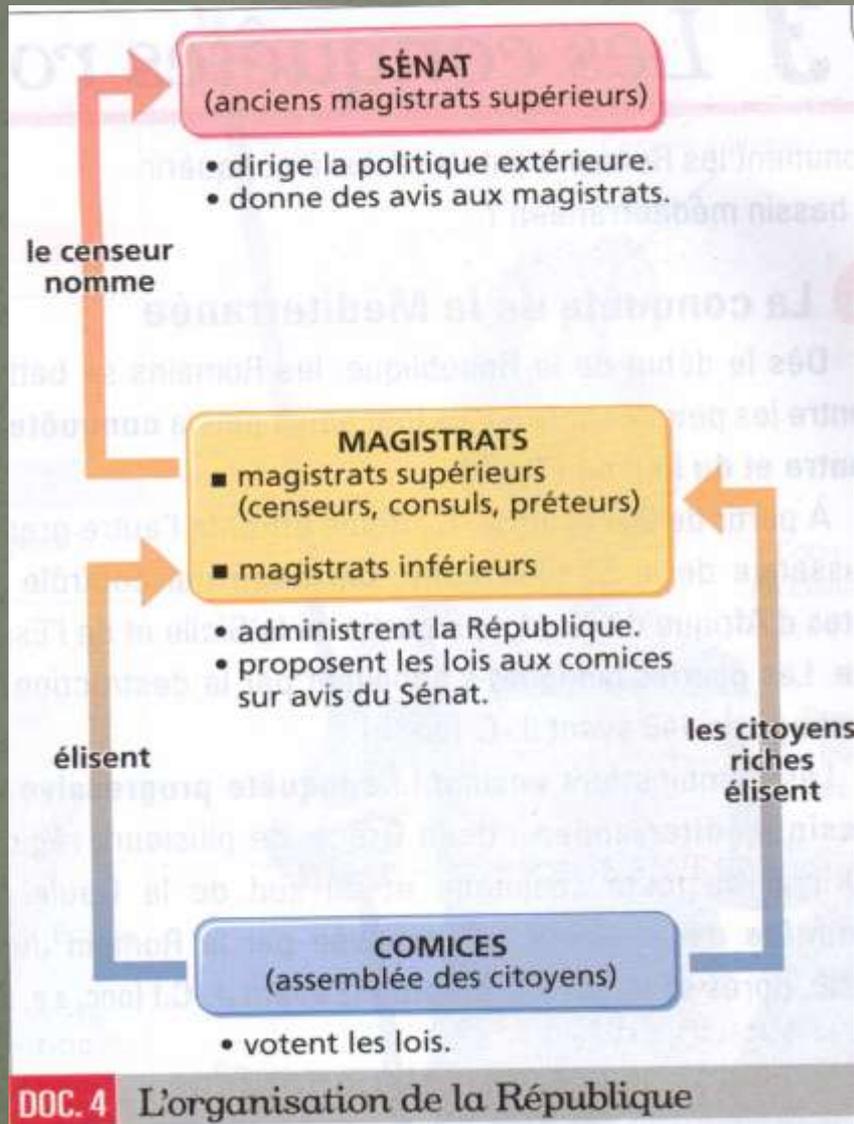
DOC. 3 L'édit de Caracalla (212)

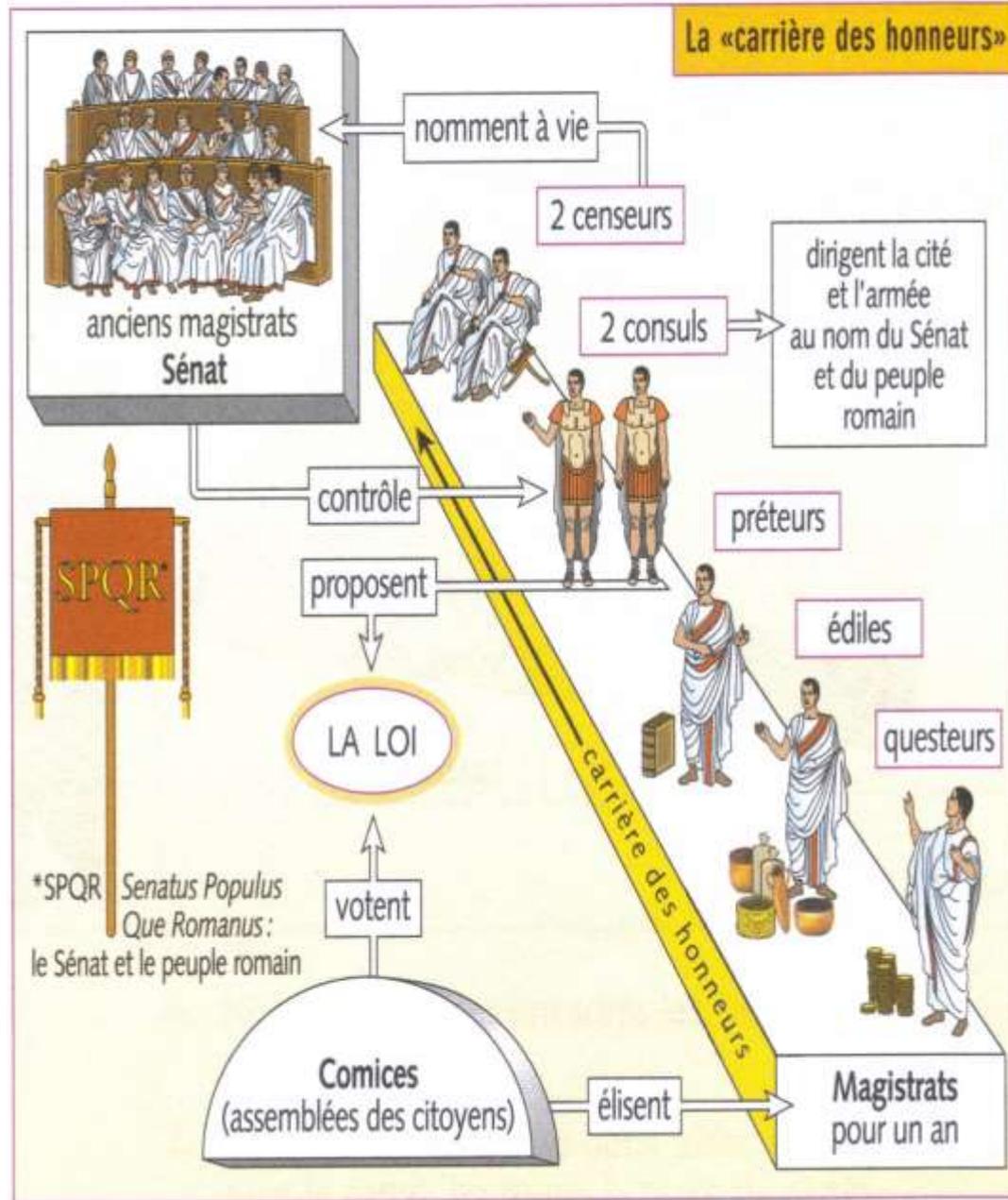
« Je donne à tous les pérégrins qui sont dans l'Empire romain le droit de cité romaine [...] »

● Définissez le mot pérégrins. Qu'obtiennent-ils ?

	Démocratie athénienne	République romaine	Empire
Comment devient-on citoyen ?	Hommes, nés de parents athénien, ayant fait leur service militaire = citoyenneté restreinte fondé sur le sang et le territoire de la cité. Que 35 000 citoyens.	Hommes libres de Rome né d'un père citoyen en 70 av. JC (passage de 400 000 à 1 million de citoyens !) + pour services rendus (légionnaires, magistrats...) = la citoyenneté est donnée aux peuples conquis d'Italie	Conception « ouverte » de la citoyenneté, détachée de la notion de sang et de sol, qui doit renforcer l'adhésion à l'empire 212 : citoyenneté donnée à tous les pérégrins de l'empire (édit de Caracalla)

b) Une république oligarchique





	Démocratie athénienne	République romaine
Comment devient-on citoyen ?		
Qui fait la loi ?	L'Ecclesia vote les lois, mais préparées par les Bouleutes tirés au sort, pour un an. Démocratie directe.	
Qui peut devenir magistrat ?	Tous les citoyens, mandat d'un an, tirés au sort ou élus	
Qui contrôle les magistrats ?	La Boulè, jugés si nécessaire par l'Héliée	

3) Point de passage et d'ouverture : Octave Auguste et la naissance de l'empire romain.



Neveu et fils adoptif de César qui domine la vie politique de la fin de la République romaine et qui confisque le pouvoir politique grâce à ses légions, à sa richesse et au soutien d'une puissante clientèle. Il obtient le titre de dictateur à vie du Sénat avant qu'il ne soit assassiné en pleine Curie par des sénateurs qui craignent le rétablissement d'une royauté à Rome.

Octave hérite alors de la fortune de son père adoptif, César, et de sa clientèle. Victorieux de la guerre civile qui se poursuit après l'assassinat de Jules César : il bat ses rivaux, notamment Marc-Antoine à Actium en 31 av. JC.

Il fait semblant de restaurer la République et de rendre le pouvoir au Sénat, mais il conserve en réalité tous les pouvoirs...



Le sphinx
(Octave a conquis
l'Égypte)

Octave reçoit
les trophées.

Le dieu Amour
(fils de Vénus)

DOC. 1 L'empereur Octave Auguste
(27 avant J.-C. - 14 après J.-C.)

Empire

Qui fait
la loi ?

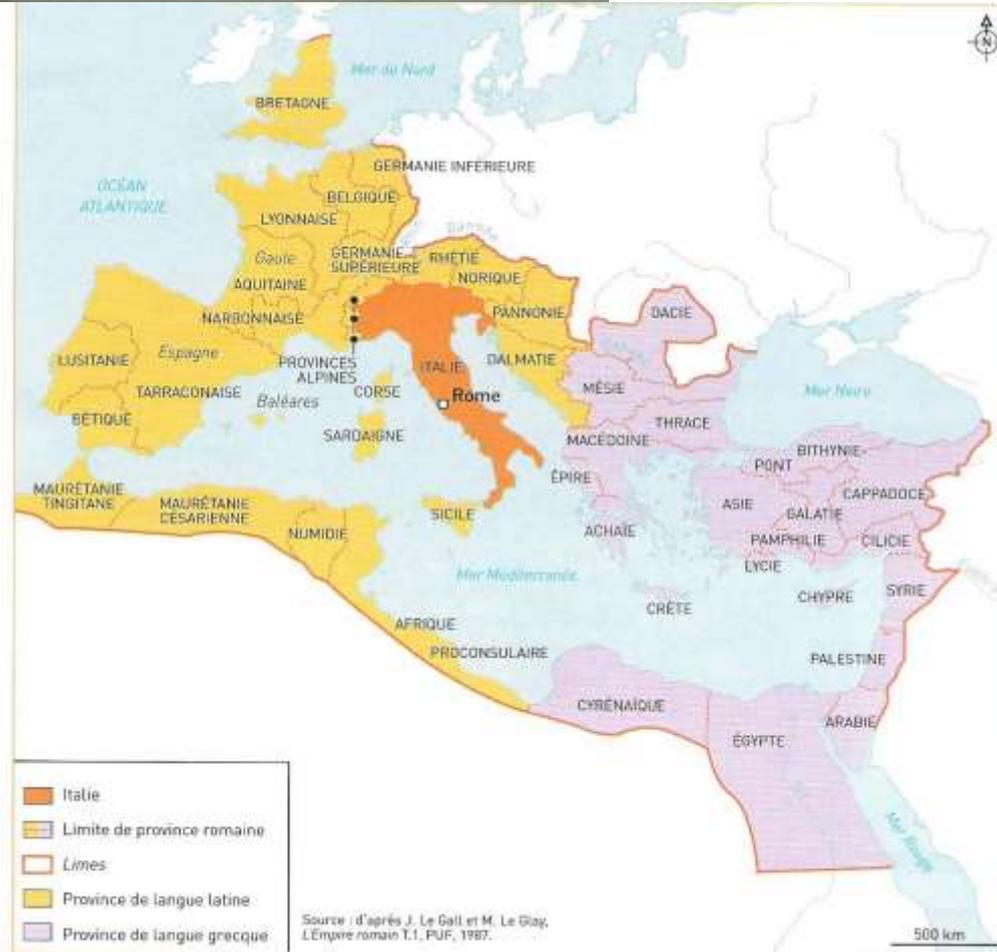
Octave (63 av. JC- 14 ap. JC)
concentre tous les pouvoirs :

- Pouvoir militaire
(imperator)
- Pouvoirs religieux (pontifex
maximus, chef de la religion
romaine. Surnommé
Augustus = surnom qui
signifie être sacré ou saint
(« consacré par les
augures »)
- Pouvoir politique (tribun,
censeur et consul à vie)
- Nommé Princeps senatus (1^{er}
sénateur), il fonde un
nouveau régime, le
Principat ou l'Empire

- Le terme d'empire désigne donc deux réalités différentes. Il s'agit d'une part d'un régime monarchique où l'empereur cumule tous les pouvoirs : chef des armées romaines (**Imperator**), Octave reçoit aussi le titre d'**Augustus** qui donne un caractère sacré à sa personne.
- Il devient **Pontifex Maximus** en 12 av. JC, chef de la religion romaine. Il fait déifier son père adoptif, **César**, et finit lui-même par être considéré dans le monde grec comme le nouveau Zeus.
- « Princeps » (1^{er}) au Sénat, il confisque la charge de consul et contrôle le pouvoir politique et le Sénat.
- Enfin, la très longue vie d'Auguste, qui meurt en 14, lui a permis de survivre à tous ses rivaux, de renforcer son pouvoir et de s'imposer comme le **seul** dirigeant de Rome. L'Empire romain est né...

Comment est organisé l'empire romain ?

2 Des provinces divisées en cités : la Gaule au II^e siècle apr. J.-C.



1 Un empire divisé en provinces (I^{er} siècle apr. J.-C.)



Limite de :
 — Province romaine
 ■ Territoire de cité
 ● Chef lieu de cité
 ● Peuple qui donne son nom à la cité



■ Italie
 ■ Provinces sénatoriales
 ■ Provinces impériales :
 ■ confiées à des sénateurs
 ■ confiées à des chevaliers

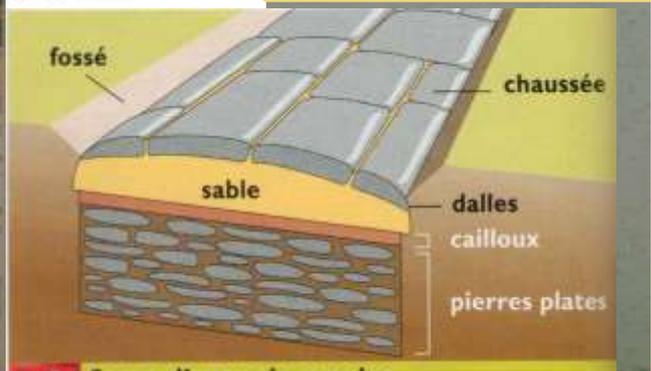
L'Empire en 212



Comment les Romains parviennent-ils à conserver un empire aussi vaste ?



2 La via Appia (Rome)



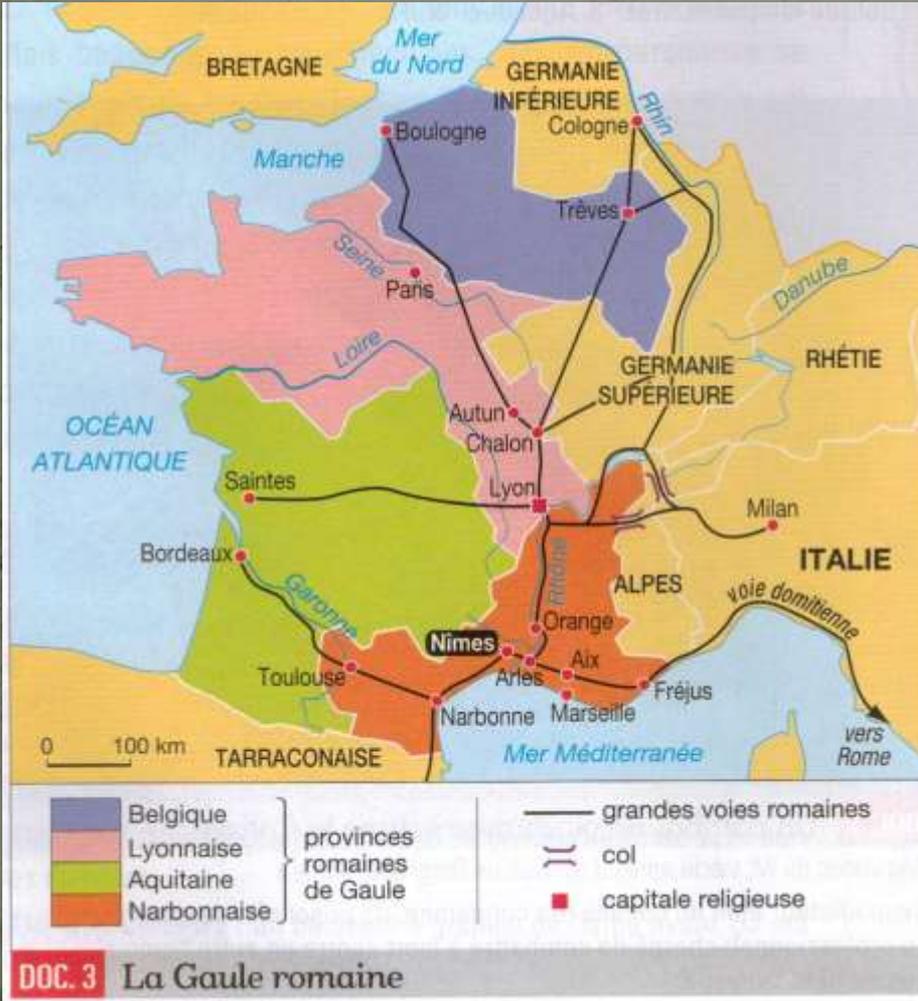
DOC. 5 Le mur d'Hadrien (Angleterre.)

- Mais le terme d'empire désigne aussi une domination territoriale étendue.
- L'empire romain s'étend tout autour du bassin méditerranéen de l'Atlantique à la mer Noire, de l'Écosse à l'Afrique du Nord.
- Il est divisé en provinces dirigées par des gouverneurs désignés soit directement par l'empereur (provinces impériales) ou par le Sénat (provinces sénatoriales).
- A l'échelle locale, l'administration est organisée grâce aux cités qui désignent à la fois une ville principale et son territoire associés à un peuple. Ces cités ne sont pas indépendantes comme dans la Grèce classique (l'armée et la politique extérieure sont aux mains de Rome), mais se gouvernent de façon autonome grâce à des institutions calquées sur le modèle romain (magistrats, Sénat).
- Si le modèle de la cité est déjà commun en Orient, les Romains le diffusent à l'Occident par la création de colonies ou le développement de villes déjà existantes sur le modèle de Rome.

	Démocratie athénienne	République romaine	Empire
Territoire concerné	La cite d'Athènes (= Attique)	Rome, puis l'Italie et une bonne partie du bassin méditerranéen	Un vaste empire de 3 millions de km ²

4) Un important brassage culturel et religieux

a) L'empreinte des villes romaines autour de la Méditerranée : l'exemple de la ville gallo-romaine de Nîmes

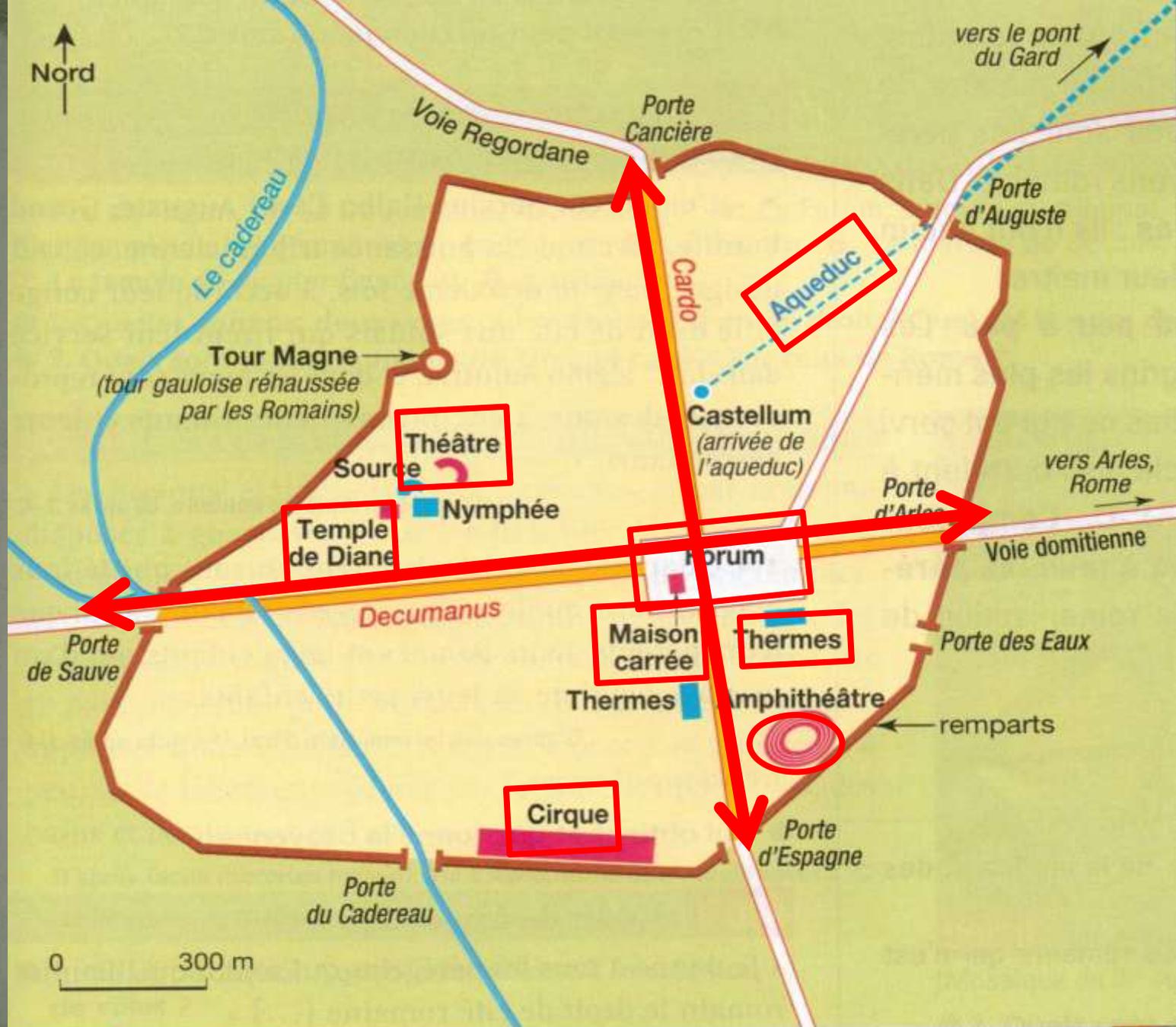


- Où se situe Nîmes ?
 - *Nîmes se situe dans la province de Narbonnaise, dans le sud de la Gaule.*
- Quels éléments (ex : monuments...) du plan de Nîmes montrent l'influence romaine et rappellent la ville de Rome ?

1

2

3

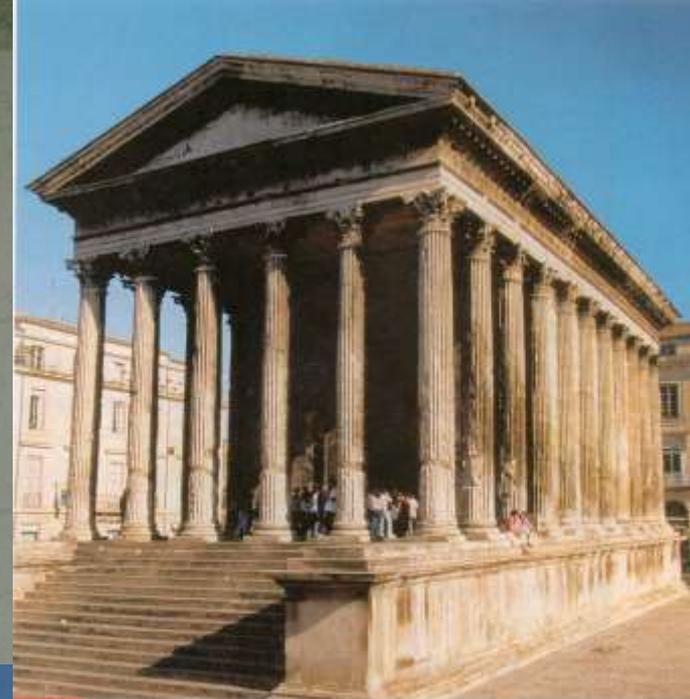


DOC. 7 Nîmes à l'époque romaine





DOC. 5 Vue des arènes de Nîmes (fin du I^{er} siècle.)
Cet amphithéâtre pouvait accueillir 24 000 spectateurs. Il est le vingtième du monde antique, par sa taille (134 x 100 m.).



DOC. 6 La maison carrée de Nîmes (I^{er} siècle av. J.-C.)
Situé au centre du forum, ce temple était dédié aux petits-enfants d'Auguste, Caius et Lucius César. Les Nîmois espéraient ainsi plaire à l'empereur.



DOC. 1 Le pont du Gard

Les Nîmois adoptent le mode de vie des Romains :



DOC. 2 La monnaie nîmoise

(L'As de Nîmes, revers en bronze, 1^{er} siècle avant J.-C.
BNF, Paris.)

Un **crocodile** = rappelle que Nîmes est une colonie fondée par des **légionnaires** qui ont combattu en Égypte.

COL(onia) NEM(ausa)
= colonie de Nîmes

Les Nîmois adoptent la langue et la monnaie **romaine**.



DOC. 4 Lucinia Flavilla,
une Nîmoise de haut rang

Bas-relief en pierre. II^e s. ap. J.-C., Musée de Nîmes.)

Coiffure en nids
d'abeille

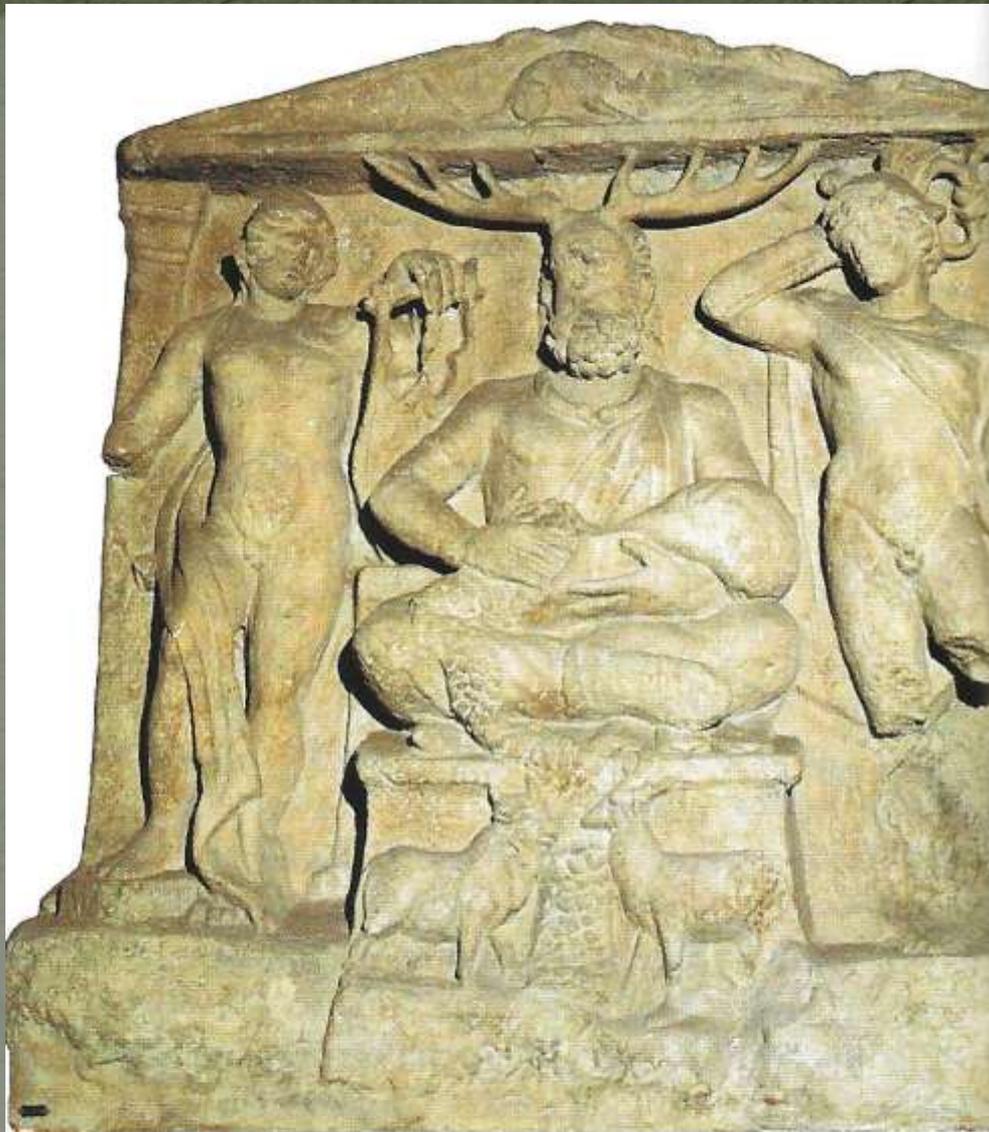
Nattes postiches

= mode romaine
du II^e s.

- Les habitants de l'empire adoptent le mode de vie romain, la langue latine et construisent des maisons sur le modèle des domus romaines. Les villes se développent selon un plan orthogonal organisé autour du cardo et du decumanus.
- Elles se dotent d'aqueducs, de théâtres, de forums, de thermes et de temples où le culte impérial manifeste la loyauté et l'adhésion des provinciaux à l'empire.
- Cette romanisation est un phénomène complexe qui touche d'abord les populations aisées. À l'exemple des Gaulois, les populations de l'empire conservent aussi leurs traditions et leurs dieux donnant ainsi naissance à des civilisations mixtes comme la civilisation gallo-romaine.

b) Un empire aux multiples religions

	Démocratie athénienne	République romaine	Empire
Place de la religion	<p>La religion rassemble citoyens et non-citoyens. La vie religieuse est organisée par la cité (archontes). Pas de séparation entre le sacré et profane. Tout acte politique se fait sous le regard des dieux (sacrifice, prière)</p>	<p>La vie religieuse est organisée par la cité (Grand Pontife). Tout acte politique se fait sous le regard des dieux (sacrifice, prière). Les cultes des peuples conquis sont acceptés.</p>	<p>Mise en place d'un culte impérial de l'empereur et de sa famille, ainsi que de Rome.</p> <p>Diffusion de la religion romaine en se mélangeant aux dieux locaux (= syncrétisme, ex : Cernunnos). Grand succès des cultes à mystères venus d'Orient qui promettent la vie éternelle (Cybèle, Isis, Mythra). Christianisation progressive de l'empire qui aboutit au IVe s. à la conversion des empereurs, puis à l'interdiction des cultes païens (édit de Théodose, 391-392)</p>



4

Une stèle gauloise au II^e siècle

(I^{er} siècle, Musée de la civilisation Romaine, Rome.)

Cernunnos, dieu gaulois de la puissance masculine et de la fertilité, entre Apollon et Mercure.

Mithra = divinité perse de la lumière, de la justice et de la bonté



6 Le dieu Mithra

(Mithra tuant un taureau, colonie romaine au Liban, Musée du Louvre, Paris.)

Le culte de Mithra, d'origine iranienne, s'exerce dans des temples nommés *mithraeum*. Il s'est répandu dans l'Empire par l'intermédiaire de commerçants et surtout de militaires, ce qui explique sa présence dans les ports et près du *limes*.

5 S'initier aux mystères d'Isis

Le culte d'Isis originaire d'Égypte connaît un grand succès dans l'Empire y compris à Rome. Il est réservé à des initiés, passés par des rites initiatiques.

« La garantie du salut est aux mains de la déesse. Elle fait renaître les mortels qui, parvenus à la fin de l'existence, foulent le seuil où finit la lumière. » Ainsi parla le prêtre. Il me conduisit ensuite à la piscine toute proche et il me purifia par des aspersion d'eau ; puis il me ramena au temple et me recommanda pendant dix jours de ne manger la chair d'aucun animal et de ne pas boire de vin. Puis arriva le jour du divin rendez-vous [...].

Tous les rites achevés, je dus paraître avec sur moi douze robes. Je tenais de la main droite une torche allumée et ma tête était ceinte d'une couronne de palmes. On m'exposa comme une statue et, des rideaux s'écartant brusquement, ce fut un défilé de personnes désireuses de me voir. Je célébrai ensuite par un banquet l'heureux jour de ma naissance cette nouvelle vie religieuse consacrée à Isis. »

Apulée, *L'Âne d'or*, II^e siècle après J.-C.

Isis = épouse d'Osiris, mère d'Horus, grande magicienne. Son culte se répand chez les Grecs, puis les Romains jusqu'en Gaule

b) Un empire aux multiples religions

	Démocratie athénienne	République romaine	Empire
Place de la religion	<p>La religion rassemble citoyens et non-citoyens. La vie religieuse est organisée par la cité (archontes). Pas de séparation entre le sacré et profane. Tout acte politique se fait sous le regard des dieux (sacrifice, prière)</p>	<p>La vie religieuse est organisée par la cité (Grand Pontife). Tout acte politique se fait sous le regard des dieux (sacrifice, prière). Les cultes des peuples conquis sont acceptés.</p>	<p>Mise en place d'un culte impérial de l'empereur et de sa famille, ainsi que de Rome.</p> <p>Diffusion de la religion romaine en se mélangeant aux dieux locaux (= syncrétisme, ex : Cernunnos). Grand succès des cultes à mystères venus d'Orient qui promettent la vie éternelle (Cybèle, Isis, Mythra). Christianisation progressive de l'empire qui aboutit au IVe s. à la conversion des empereurs, puis à l'interdiction des cultes païens (édit de Théodose, 391-392)</p>

c) Point de passage et d'ouverture : Constantin, un empire romain qui se réorganise sur une base religieuse

Fiche biographique



1 Une nouvelle monnaie : le solidus

(Solidus frappé à Trèves en 313 après J.-C.)

Constantin crée une monnaie en or, le solidus, utilisée dans tout l'Empire.



CHRONOLOGIE

306 Constantin 1^{er} est proclamé empereur par les légions de Grande-Bretagne.

28 octobre 312 Victoire de Constantin sur Maxence (« Pont Milvius »). Il est empereur de l'Occident alors que Licinius est empereur d'Orient.

13 juin 313 Édikt de tolérance de Milan (avec Licinius).

316 Début de la guerre de Constantin contre Licinius.

3 juillet 324 Victoire de Constantin sur Licinius. Constantin, seul empereur.

325 Constantin convoque et préside le concile de Nicée.

330 Inauguration par Constantin de la nouvelle capitale (Constantinople).

337 Mort de Constantin.

Nom : Constantin Ier (Flavius Valerius Aurelius Constantinus)

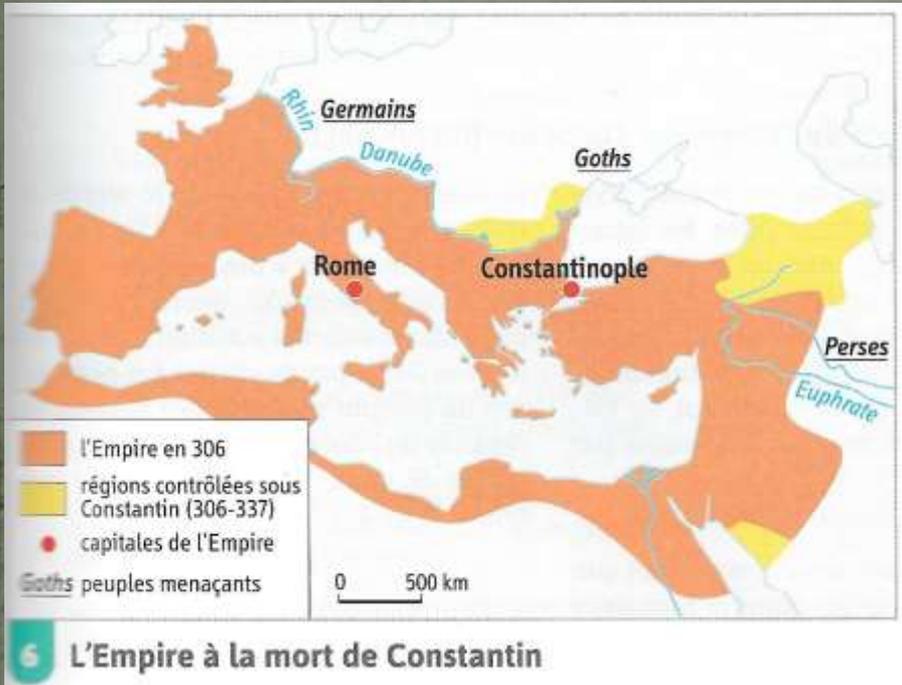
Dates : vers 270-288, à Naissus en Mésie (Serbie), en Dacie, mort en 337

Règne : 306-337

Milieu social d'origine et formation : éduqué à la cour de Dioclétien, à Nicomédie. Fils de Constance Chlore, César de Maximien en 293. Sa mère Hélène, de basse extraction, est alors écartée, Constance devant épouser Théodora, la fille de Maximien.

c) Point de passage et d'ouverture : Constantin, un empire romain qui se réorganise sur une base religieuse

Fiche biographique



Lieux où il a vécu :

Nicomédie (capitale du royaume de Bithynie), actuelle Turquie.

Expédition en Egypte avec Dioclétien en 295
Pannonie (Autriche)

Gouverne la Bretagne, la Gaule et l'Espagne.

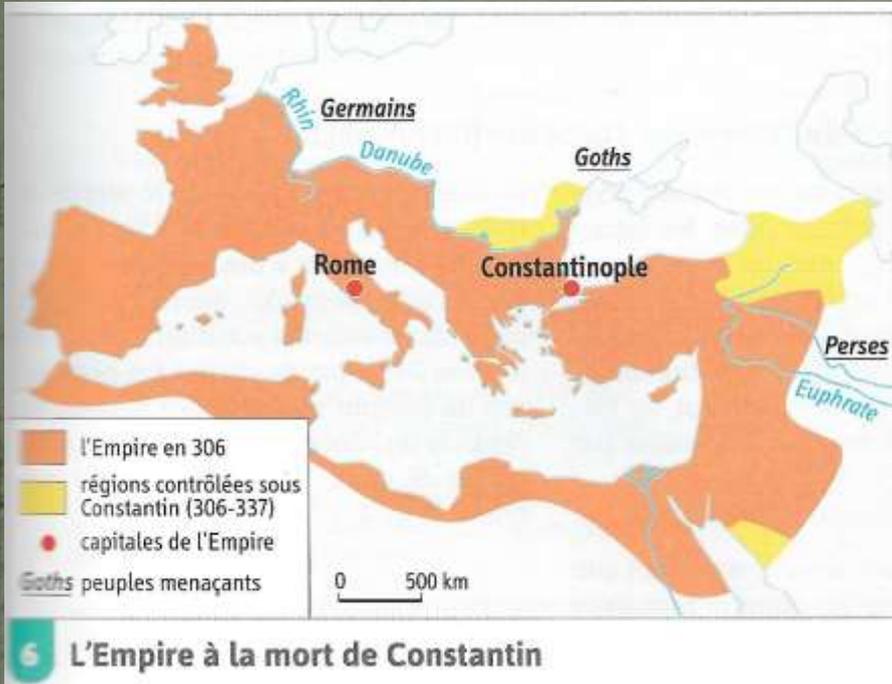
Il bat Maximien à Massilia en 310.

Italie (bataille du pont Milvius sur le Tibre en 312 contre Maxence, fils de Maximien)

Constantinople, Grèce

c) Point de passage et d'ouverture : Constantin, un empire romain qui se réorganise sur une base religieuse

Fiche biographique



Fonctions et rôle du personnage :

Au niveau militaire : agrandit l'empire au nord du Danube et dans le Caucase + défend les frontières contre les Francs, les Alamans et les Goths

Au niveau politique :

- 312 : devient empereur d'Occident après avoir battu son rival Maxence
- 324 : réunit l'empire romain après avoir battu Licinius à Andrinople
- 330 : fait de Byzance la nouvelle capitale de l'empire sous le nom de Constantinople = mieux défendre les frontières orientales de l'empire
- Création d'un État très centralisé

c) Point de passage et d'ouverture : Constantin, un empire romain qui se réorganise sur une base religieuse

Fiche biographique



1 Une nouvelle monnaie : le solidus

(Solidus frappé à Trèves en 313 après J.-C.)

Constantin crée une monnaie en or, le solidus, utilisée dans tout l'Empire.

Au niveau économique :

- Frappe une nouvelle monnaie en or, le **solidus**, qui remplace l'aureus de Dioclétien. Elle devient la nouvelle unité de compte de l'empire à la place du denarius d'argent.
- Frappé d'abord à Trèves vers 309, elle finit par être la monnaie de référence de l'empire, puis de l'empire byzantin jusqu'au XIe s.
- Ancêtre du sous (de là vient aussi l'expression « solde » d'un compte)



Constantin préside le concile de Nicée

(Dessin sur vélin, 825, Bibliothèque capitulaire, Verceil, Italie.)

Le concile rassemble près de 300 évêques venus de tout l'Empire. Présidé par Constantin, il fixe le nouveau dogme, le Credo, et rejette la doctrine chrétienne d'Arien.

Au niveau religieux :

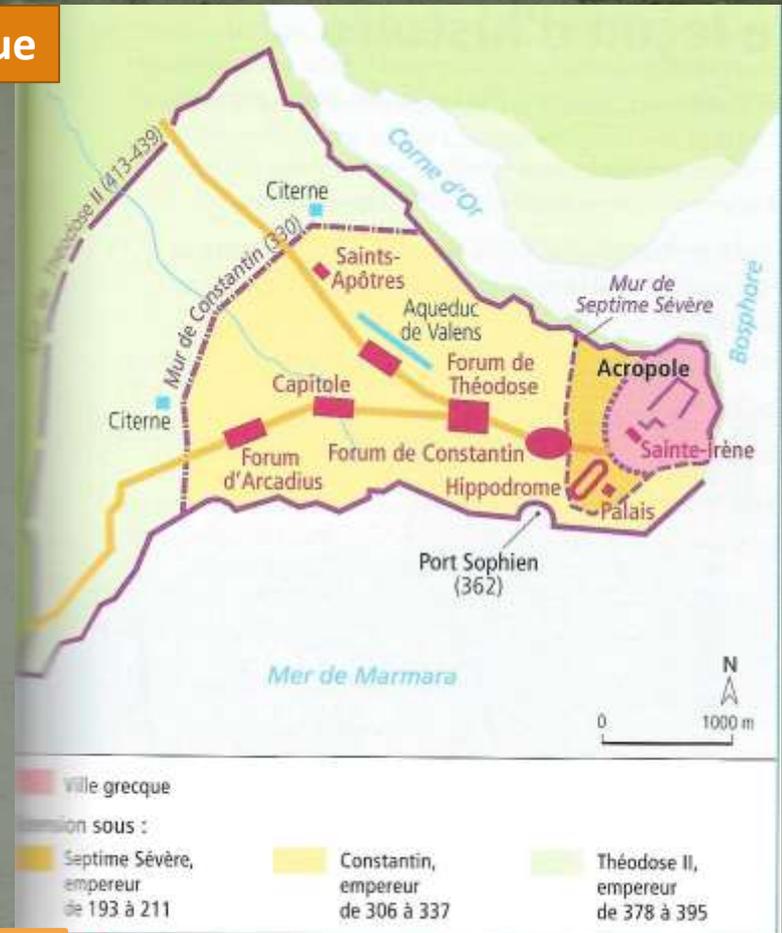
- 313 : il autorise le christianisme par l'édit de Milan
- Il fixe le **dogme** de l'Église au **concile de Nicée (le Credo)** pour combattre les **hérésies** comme l'arianisme qui nie le caractère divin du Christ
- Baptisé à sa mort, mais il est difficile de juger de son degré d'adhésion au christianisme :
- en même temps qu'il autorise le culte chrétien, il continue à accepter le culte impérial, à admettre les cérémonies païennes et à garder le titre de **Grand Pontife** = c'est comme s'il hésitait entre paganisme et christianisme.

5 Constantinople, une nouvelle capitale

La nouvelle capitale imite Rome. Elle occupe sept collines et possède un forum, un capitole et un sénat.

« L'Empereur, après avoir célébré le concile¹, s'adonna aux divertissements, et aux réjouissances publiques ; il donna les jeux solennels, et s'appliqua au rétablissement des Églises. Il accrut aussi l'enceinte de la Ville de Byzance, l'embellit de quantité de bâtiments, lui donna son nom, et ordonna qu'elle serait appelée à l'avenir la nouvelle Rome, par une loi qui fut gravée sur une colonne de pierre proche de sa statue à cheval. Il éleva dans la même ville deux magnifiques églises, l'une sous le nom d'Irène, et l'autre sous celui des Apôtres. Il ne se contenta pas d'agrandir notre religion, il abattit la superstition païenne. ».

Fiche biographique



4 Plan de Constantinople au IV^e siècle ap. J.-C.

La ville grecque se transforme en capitale de l'Empire chrétien d'Orient.

Au niveau culturel :

- Programme d'embellissement de la capitale : construction de bâtiments publics, d'églises (Saints-Apôtres et Sainte-Sophie).
- + Latran et Vatican à Rome
- + Saint-Sépulcre à Jérusalem

b) Un empire aux multiples religions

	Démocratie athénienne	République romaine	Empire
Place de la religion	<p>La religion rassemble citoyens et non-citoyens. La vie religieuse est organisée par la cité (archontes). Pas de séparation entre le sacré et profane. Tout acte politique se fait sous le regard des dieux (sacrifice, prière)</p>	<p>La vie religieuse est organisée par la cité (Grand Pontife). Tout acte politique se fait sous le regard des dieux (sacrifice, prière). Les cultes des peuples conquis sont acceptés.</p>	<p>Mise en place d'un culte impérial de l'empereur et de sa famille, ainsi que de Rome.</p> <p>Diffusion de la religion romaine en se mélangeant aux dieux locaux (= syncrétisme, ex : Cernunnos). Grand succès des cultes à mystères venus d'Orient qui promettent la vie éternelle (Cybèle, Isis, Mythra). Christianisation progressive de l'empire qui aboutit au IVe s. à la conversion des empereurs, puis à l'interdiction des cultes païens (édit de Théodose, 391-392)</p>

Exemple d'héritage : comment l'héritage romain a-t-il été instrumentalisé au cours de l'histoire ?

4 Le denier de Charlemagne
(Denier d'argent de 810, BNF, Paris.)

Charlemagne crée une nouvelle monnaie en argent, valable dans tout l'Empire, sur laquelle il se fait représenter.



1 Napoléon I^{er}, empereur des Français.

Tableau d'Ingres, 1806, musée de l'Armée, Paris.

	Démocratie athénienne	Empire romain
Des héritages nombreux	Politique (démocratie), économique (monnaie), culturels (alphabet grec, poésie, théâtre, œuvres littéraires comme l'Odyssée, architecture classique...), scientifique (Euclide, Pythagore, Thalès pour les mathématiques ; Eratosthène pour la géographie, Hippocrate pour la médecine ; Socrate, Platon, Aristote pour la philosophie...)	Politique (république, principat, empire) Economique (denier, solidus ancêtre du sou) Culturel (latin, littérature...) Urbanisme et architecture (plan des villes, monuments, coupoles, arcs de triomphe...) Juridique (droit romain) Routes, béton Adhésion au christianisme (construction des 1ères grandes églises)

Conclusion :

- Les mondes grecs et romains ont profondément marqué de leur empreinte l'ensemble du bassin méditerranéen. La multiplication de cités grecques a contribué à la diffusion de la culture grecque au tandis que voient le jour en Grèce même des systèmes politiques originaux et variés (oligarchie, tyrannie, démocratie).
- La civilisation romaine intègre ensuite des éléments importants de la culture grecque pour développer un modèle culturel et politique propre vouée à une diffusion encore plus entendue dans le cadre un immense empire nées des conquêtes entreprises sous la République et consolidées sous Octave Auguste qui impose un nouveau système politique, le principat.
- Avec l'affirmation du pouvoir de l'empereur, les citoyens participent moins à la vie politique et deviennent des sujets. Être citoyen devient avant tout un statut juridique et social privilégié, symbole de réussite sociale et d'intégration culturelle. L'extension de la citoyenneté à l'ensemble des hommes libres de l'empire (pérégrins) résulte d'une stratégie ancienne des Romains d'intégration des peuples conquis favorisant un processus de romanisation qui explique la longévité de l'empire ainsi que sa grande diversité culturelle et religieuse.
- L'affirmation progressive du christianisme conduit à de profondes transformations et à la création d'un empire chrétien qui marque le début de liens étroits entre Église et État promis à un long avenir...